



FICHES BILAN OLYMPIADE

2017 - 2020

SOMMAIRE

Natation Course
Water-Polo
Championnat de France Elite Water-polo
Eau Libre
Developpement Eau Libre
Developpement Nage Hivernale
Natation Artistique
Plongeon
Maîtres
Haut Niveau
Haut Niveau-Droits de transfert
Optimisation de la Performance
Juges&Arbitres

PÔLE SPORT

PÔLE SANTÉ

Formation
Médical
Nagez Forme Santé
Nagez FormeBien être
Eveil-Aquatique

Licences
Équipement
Développement et Accompagnement du Réseau Fédéral
Projets Sportifs Fédéraux
Labellisation
Outre Mer
Apprentissage ENF
J'Apprends à Nager et Aisance Aquatique
Services Civiques
Activités Estivales
Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques
Développement Durable

PÔLE DÉVELOPPEMENT

PÔLE FONCTIONNEL

Instances fédérales
Partenaires
Appli Swimming Heroes
Communication
Réseaux Sociaux
Événements
EDF Aqua Challenge
Tournée Water-Polo
Finance
Achats
Juridique
Ressources Humaines
Moyens Généraux
Comité d'éthique
Systèmes d'Information
Relations Internationales

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Natation Course
Intitulé de l'action : Préparation des Equipes de France en Natation Course	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : • Déficit de résultats observé à l'international concernant les différentes équipes de France Senior, Relève et Jeune • Recul du niveau de performance de la natation française au regard de l'évolution du niveau mondial, d'après l'évolution comparée de l'indice national de performance (INP) et de l'indice mondial de performance (IMP) dans chaque épreuve dames et messieurs entre 2015 et 2019. • Peu ou prou d'actions visant à assurer le turn-over de nos équipes de France, s'agissant des nageurs ou des entraîneurs • Au delà d'une formation initiale (peu spécifique au métier d'entraîneur), aucun dispositif de formation continue visant à accompagner nos entraîneurs dans leur parcours de formation et à contribuer à leur montée en compétences	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : • Définition et mise en place de principes concernant les critères de sélection, tenant compte de l'évolution du niveau de performance dans le cadre de chaque compétition internationale à laquelle nous participons : CE, CM, JO senior et ou junior. • Mise en place de deux collectifs olympiques : senior (COS) et relève (COR) visant à accompagner nos meilleurs éléments en vue des jeux olympiques de Tokyo 2020 (COS) et à créer une dynamique forte en vue des JO de Paris 2024 (COR) • Organisation de stages ou de regroupements de nageurs visant à offrir des conditions de préparation et d'encadrement adaptées aux objectifs poursuivis et à favoriser les échanges et le partage d'expériences entre nageurs et entraîneurs. • Rapprochement du service d'optimisation de la performance des structures du PPF : centres nationaux d'entraînement et clubs d'Excellence • Participation à des compétitions de niveau international en vue de familiariser nos athlètes à un niveau de confrontation international, et à les rendre aptes à performer dans un contexte concurrentiel exacerbé. • Mise en place d'un dispositif de formation pour accompagner les entraîneurs en charge des structures d'accès au haut niveau, les centres d'accès et de formation (CAF) dans leurs parcours de formation. ○ Organisation de stage en immersion sur nos deux centres nationaux : l'Insep et Font-Romeu ○ Accompagnement individualisé des entraîneurs sur le site d'entraînement par des conseillers techniques et sportifs (CTS). • Rencontre et entretien sur leurs lieux d'entraînement avec la quasi totalité des nageurs identifiés dans les collectifs pour échanger sur leur projet sportif : conditions d'entraînement, difficultés rencontrées, besoins évoqués... • Visite et prise de contact avec les équipes techniques de chaque ligue régionale pour expliquer les enjeux de nos programmes sportifs et échanger avec eux sur les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de projet sportif.	
Objectifs recherchés : • Construire une équipe compétente, diverse, unie, responsable et ouverte sur tous les aspects de la performance • Instaurer des missions précises, une éthique (des valeurs partagées), du respect, de l'engagement • Construire un collectif de nageurs forts et conscients des exigences liées à la performance au plus haut niveau • Préparer Paris 2024 dans un futur proche et bien au-delà s'agissant de l'avenir de notre discipline en proposant une formation plus en lien avec les problématiques d'apprentissage rencontrées et partagées à tous les niveaux de pratique, permettre à nos entraîneurs de répondre à l'évolution de la performance au niveau international et plus largement de pérenniser une capacité à former une élite compétitive à travers des programmes sportifs innovants s'adressant à tous les niveaux de pratique et des critères de sélections nous permettant de répondre avec succès aux exigences d'une confrontation internationale. • Renouer avec les succès de Londres lors de Jeux de Paris 2024 et au-delà, permettre à la natation française de prendre place parmi les plus grandes nations de la natation mondiale.	
Résultats obtenus : • Championnats d'Europe de Glasgow 2018, 30 sélectionnés 7 médailles sur 5 épreuves individuelles (2 or, 1 argent, 2 bronze) et 2 en relais (2 or) 5^{ème} nation au classement des médailles et 7^{ème} nation au classement aux points • Championnats d'Europe juniors Helsinki 2018, 29 sélectionnés, 12 finales (8 individuelles et 4 relais), 1 médaille individuelle (argent), 12^{ème} nation au classement des médailles et 6^{ème} nation au classement aux points • Championnats du Monde Gwangju 2019, 11 sélectionnés, 8 finales, 2 médailles (bronze) en individuel et en relais	

- Championnats d'Europe juniors Kazan 2019, 33 sélectionnés, 23 finales (16 individuelles et 7 relais), 4 médailles individuelles (2 argent, 2 bronze) 1 médaille en relais (bronze), 15^{ème} nation au classement des médailles et 5^{ème} nation au classement aux points
- Championnats du Monde juniors Budapest 2019, 12 sélectionnés, 10 finales (9 individuelles et 1 relais), 2 médailles individuelles (bronze), 18^{ème} nation au classement des médailles et 12^{ème} nation au classement aux points

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

- Mieux communiquer auprès de nos athlètes et de leur environnement, parents, entraîneur, dirigeants, sur les exigences, les contraintes, les difficultés rencontrés dans le cadre d'une pratique au plus haut niveau international et sur les conditions offertes par la Fédération pour répondre à cet enjeu, dans le but de leur permettre de mieux s'orienter en fonction des objectifs qu'ils poursuivent.
- Renforcement des actions visant à l'accompagnement de la formation des entraîneurs
- Création d'une équipe de formateurs à cet effet en lien avec les problématiques de la performance
- Mise en place d'un colloque d'entraîneurs visant à communiquer sur la performance, ses conditions, ses contraintes, ses exigences, les obstacles à dépasser et à partager l'expérience de nos entraîneurs experts
- Renforcement des actions collectives rassemblant nos meilleurs nageuses et nageurs, dans le cadre de regroupement par spécialité pour élever le niveau d'émulation entre athlètes et les échanges et le partage d'expérience entre les entraîneurs

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Water-Polo
Intitulé de l'action : Donner une nouvelle dynamique à cette discipline	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Fin de la ligue promotionnelle de water-polo - Nécessité de recréer du lien entre la fédération et les différents acteurs du water-polo - Absence de médiatisation et d'actions de promotion du water-polo - Faire face aux difficultés structurelles des clubs et de notre discipline - Atteindre les objectifs fixés pour nos Equipes de France aux Jeux de Paris 2024	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Mise en place d'un Comité de Pilotage regroupant les différents acteurs du water-polo – Commission fédérale WP - Instauration de rendez-vous de présaison avec les délégués, arbitres, représentants commission de Ligue, les entraîneurs - Elaboration d'un site internet dédié au championnat Elite, présence renforcée sur les réseaux sociaux, Live-scoring - Partenariat avec Décathlon pour les championnats de France mais aussi pour le matériel technique des EDF - Organisation d'événements promotionnels, matchs Ligue Mondiale, Water-Polo Summer Tour, Internationaux de France - Mise en place de dispositif réglementaire tels que l'extension de licence, le Joueur Issu de la Formation française, - Ouverture d'un Centre National d'Entraînement pour le water-polo féminin - Participation régulière des Equipes de France à Ligue Mondiale et aux Championnats Européens	
Objectifs recherchés : - Mettre en place les conditions d'un dialogue constructif entre les clubs, les arbitres, les Ligues, ... et la Fédération. - Développer les actions de communications, rechercher de nouveaux partenariats - Développer la pratique du water-polo, via l'organisation d'évènement, la promotion des championnats, la mise en avant des équipes de France - Elaborer les dispositifs réglementaires permettant un accès à la pratique pour le plus grand nombre et un accès à la pratique de haut-niveau à destination des équipes de France - Apporter les meilleures conditions de pratiques possibles aux joueuses et joueurs des équipes de France actuelles et de Paris 2024	
Résultats obtenus : - Observation d'un climat d'apaisement propice à l'échange et aux partages - Reconnaissance d'un savoir-faire dans l'organisation d'évènements (Adhésion des collectivités, spectateurs présents, etc.) - Intégration de jeunes joueuses en équipe de France issues du Centre National d'entraînement - Reconstitution du partenariat avec Décathlon « Watco » pour la prochaine olympiade.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Pérenniser les temps d'échanges - Ouvrir un Centre National d'Entraînement pour le water-polo masculin - Disposer d'un encadrement technique plus important dédié aux équipes juniors. - Mettre en place les dispositifs réglementaires nécessaires à la sécurisation des joueuses/joueurs et des clubs dans le cadre de la professionnalisation de la pratique. - Mise en œuvre d'un dispositif valorisant l'investissement des clubs formateurs - Poursuivre l'accompagnement à la professionnalisation des clubs	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Championnats Elite WP
Intitulé de l'action : Création d'une application de statistiques pour le water-polo et d'un site Internet dédié aux Championnats Elite de Water-Polo. Nouvelle identité graphique.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Après la dissolution de la Ligue de Water-Polo, la FFN avait à cœur de mettre en avant les championnats Elite, les clubs et les joueurs/joueuses.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Lancement d'un appel d'offres et sélection de l'agence qui a réalisé l'appli Chaque club Elite a été doté d'une tablette lui permettant ainsi de renseigner les statistiques de toutes les rencontres de son club à domicile. Chaque club a nommé un statisticien qui a bénéficié d'une formation à l'utilisation de l'outil à chaque début de saison. La volonté de la FFN est de redynamiser le championnat et lui permettre d'avoir une plus grande visibilité et attractivité.	
Objectifs recherchés : Attirer des nouveaux médias et des partenaires. Permettre aux fans de suivre l'ensemble des rencontres et actualités autour des Championnats Elite Mettre à disposition des outils dédiés aux Championnats Elite Outil également dédié aux entraîneurs pour la gestion des statistiques de leur équipe durant le Championnat. Améliorer la communication autour des Championnats Elite.	
Résultats obtenus : Une belle visibilité pour la discipline, la FFN et plus particulièrement les Championnats Elite, les clubs et les joueurs/joueuses. Des outils qui commencent à être connus et exploités. Une amélioration de la communication autour des CF Elite. Un suivi des Championnats plus régulier de la part des fans et du monde du water-polo.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Améliorer la solution de live scoring. Proposer des nouveautés au site Internet afin de communiquer encore plus durant la saison et être plus visible (ex : http to JPG).	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Eau Libre
Intitulé de l'action : Résultats sportifs sur les Équipes de France Juniors et Séniors sur l'Olympiade	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Faire briller et montrer une image positive de la FFN et la France lors de compétitions internationales	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Mise en œuvre d'un modèle de performance - Accompagnement à l'optimisation de l'entraînement pour être plus performant en compétition - Mise en œuvre de stages de développement de qualité physique - Mise en œuvre de stages de préparation aux compétitions internationales - Mise en place d'un accompagnement préparation mentale pour les nageurs de l'EDF Séniors - Mise en œuvre d'un suivi physiologique pour les nageurs de l'EDF Séniors et Juniors - Mise en œuvre d'une analyse technico tactique lors de stages pour les nageurs de l'EDF Séniors et Juniors - Mise en œuvre d'une analyse technico tactique lors des compétitions internationales pour les nageurs de l'EDF Séniors	
Objectifs recherchés : - Qualifier à minima 3 nageurs aux Jeux Olympiques de Tokyo (2 en 2016) - Obtenir 2 médailles aux JO de Tokyo 2021 dont un titre - Progresser et pérenniser le rang des équipes lors des compétitions internationales	
Résultats obtenus : Championnats du Monde Séniors : - 2017 : 6 médailles dont 3 titres, 2eme Nation Mondiale - 2019 : 4 médailles dont 1 titre, 1ere Nation Mondiale Championnats d'Europe Séniors : - 2018 : 3 médailles Championnats du Monde Juniors : - 2018 : 3 médailles dont 2 titres, 2eme Nation Mondiale Championnats d'Europe Juniors : - 2017 : 5 médailles dont 4 titres, 1ere Nation Européenne - 2018 : 4 médailles, 4 titres - 2019 : 3 médailles, dont 1 titre Championnats COMEN : - 2017 : 4 médailles dont 1 titre - 2018 : 7 médailles, 4 titres - 2019 : 4 médailles, dont 3 titres 43 médailles internationales toutes catégories confondues 13 médailles chez les séniors dont 4 titres mondiaux 15 médailles chez les juniors dont 2 titres mondiaux et 9 titres européens 15 médailles chez les COMEN dont 8 titres	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Identifier et rassembler les meilleurs nageurs sur 1 ou 2 sites d'entraînement fédéraux qui remplissent les conditions qui permettent d'optimiser l'entraînement pour atteindre le très haut niveau et les projets scolaires/universitaires - Identifier une ou deux structures avec son encadrement qui remplissent l'ensemble des conditions pour atteindre le très haut niveau - Optimiser les actions de recherche afin d'optimiser l'entraînement au quotidien de nos meilleurs séniors et juniors - Renforcer les connaissances de nos meilleurs entraîneurs sur des actions de stages communs avec des compétences extérieures afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences - Organisation des compétitions internationales	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Développement de la discipline Eau Libre
Intitulé de l'action : <i>Développement de l'accès à la discipline eau libre auprès du grand public et des événements eau libre fédéraux</i>	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Le développement important de la natation en eau libre rend nécessaire que la FFN se positionne en premier chef pour encadrer, structurer et fidéliser la pratique du grand public.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Réforme de la Licence : création d'une licence eau libre promotionnelle valable pour une durée de 1 an (de date à date) pour un coût de 10 € - Création d'une tournée estivale grand public « EDF Aqua Challenge » intégrant les plus grosses épreuves de masse sous un label et des supports de communication communs : 2018 – 5 étapes (4700 participants) 2019 – 10 étapes + 4 labellisées (12 915 participants cumulés, 5641 licences ELP) 2020 – 13 étapes + 9 labellisées (avant annulations COVID) – finalement 6 étapes - Consolidation et progression de la Coupe de France eau libre : 2016 – 31 étapes (634 nageuses, 943 nageurs = 1577 participants individuels) 2017 – 30 étapes (934 nageuses, 1462 nageurs = 2396 participants individuels) 2018 – 41 étapes (1535 nageuses, 2520 nageurs = 4055 participants individuels, dont 1272 licences ELP) 2019 – 43 étapes (1817 nageuses, 3062 nageurs = 4879 participants individuels, dont 1514 licences ELP) 2020 – 48 étapes (avant annulations COVID) – finalement 16 étapes - Élaboration du « Guide pratique de l'organisateur d'un événement en eau libre » en collaboration avec Roland Cabanes (CTR Nouvelle-Aquitaine), afin de renforcer la qualité des organisations fédérales et d'aiguiller les novices : https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/1823.pdf - Mise en place d'une plateforme d'inscription en ligne centralisée pour l'ensemble des événements eau libre fédéraux (avec prise de licence Eau Libre promotionnelle automatique pour les non licenciés) : https://www.ffneaulibre.fr/ - Formations d'officiels, participation aux jurys internationaux, suivi de FINA schools.	
Objectifs recherchés : Proposer une dizaine d'événements fédéraux capables de rassembler 1000 participants ou plus. Proposer plusieurs dizaines d'événements sur l'ensemble du territoire avec l'appui des différentes Ligues. Fidéliser les pratiquants et les inciter à se tourner vers les clubs.	
Résultats obtenus : - Augmentation significative du nombre d'événements eau libre fédéraux, du nombre de participants à ces épreuves et du nombre de licenciés FFN Eau Libre promo. - Structuration des organisations (sécurité, communication...) - Chartes et préconisations concernant le développement durable (ex : recours aux gobelets biodégradables)	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Poursuivre la dynamique de l'olympiade 2016-2020 Recherche de nouveaux partenaires Appuyer la volonté d'exemplarité dans le domaine du développement durable (ex : bateaux électriques) Augmenter le nombre d'officiels FINA Renforcer la complémentarité EDF Aqua Challenge / Coupe de France	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Développement de la discipline Nage Hivernale
Intitulé de l'action : <i>Intégration d'une nouvelle discipline : Nage Hivernale (compétition se déroulant dans une eau dont la température est comprise entre 0°C et 10°C).</i>	
Éléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Emergence de la discipline au niveau international et augmentation du nombre de pratiquants au niveau national. Nécessité d'un cadre réglementaire pour cette discipline à risque.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Organisation de deux Championnats de France (2019 et 2020) Élaboration d'un règlement des Championnats de France inspiré des textes de référence des deux associations internationales encadrant la discipline.	
Objectifs recherchés : Structuration et réglementation de la discipline pour la gestion sécurisée de cette nouvelle pratique	
Résultats obtenus : Organisation de deux Championnats de France (Vichy en 2019 – 60 participants / Samoëns en 2020 – 140 participants) Intérêt manifesté par la FINA et des associations internationales suite à l'organisation 2020	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Élaboration d'un règlement propre à l'encadrement de la discipline - Formation d'officiels aux spécificités de la discipline - Développement des compétitions régionales (exemple de la Bretagne en 2020) - Intégration des inscriptions et des prises de licences centralisées sur la plateforme FFN Eau Libre : https://www.ffneaulibre.fr/ - Organisation d'une compétition internationale (en lien avec les associations internationales) - Obtenir l'agrément du Ministère des Sports	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Natation artistique
Intitulé de l'action : Optimisation Haut Niveau, Développement, Promotion et formation en Natation Artistique	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Haut Niveau - Niveau des Equipes de France (8^{ème} en duo JO RIO et équipe non qualifiée) - Préparation de la relève et formation de la jeune nageuse en adéquation avec la performance - Projet de Performance à remodeler (accès au haut niveau et haute performance) - Changements réglementaires FINA (mixité, nouvelles épreuves, suppression des figures imposées en catégorie junior, nouvelles compétitions Jeunes (13-15 ans) : Championnats du Monde et d'Europe) - Place stratégique de la France trop faible dans les instances internationales surtout FINA Développement - Besoins exprimés de diversifier les pratiques pour mieux répondre aux besoins de notre public et élargir la cible. - Besoins exprimés de création d'un lien entre la fédération, ligues et les clubs de NA - Arrêt de l'accès à un « scoring system » permettant l'affichage des notes en direct. Besoin important d'être propriétaire du système et indépendant. Retard technologique sur le digital. Formation - Manque d'entraîneurs et d'officiels formés en NA pour répondre aux besoins des clubs - Diminution des ressources financières (ministère) et ressources humaines (diminution des cadres techniques), besoin de plus d'efficience dans les actions. Promotion, communication - Mise en valeur insuffisante des Championnats de France - Trop peu de visibilité dans les médias et d'attrait pour les partenaires en Natation Artistique.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Haut Niveau - Elargissement du collectif CNE INSEP à 16 nageuses. Montée en puissance du volume et de la qualité d'entraînement. Augmentation des sorties internationales en étapes de Coupe du monde (World Series FINA). Relations avec les meilleures équipes étrangères et contacts réguliers avec juges internationaux (stages équipes étrangères, opération « leadership » avec juges étrangers). Chorégraphe étranger. Evaluation et analyse de la performance renforcée. Mise en place de la préparation mentale avec un préparateur dédié tout au long de l'année et sur les compétitions internationales. Apport sur l'acrobatie. Relation renforcée entre les 3 équipes de France : entraîneurs « fil rouge », partage de chorégraphies, définitions d'objectifs faits en commun. - Participations en tant que conférencières lors des séminaires LEN et FINA pour renforcer la position de la France. - Organisation d'une des plus grandes étapes de World Serie FINA (ASWS FRENCH OPEN PARIS, 30 pays, 250 nageuses en moyenne). La France est à l'initiative du gala de fin de compétition et a servi de modèle. La France fait partie du groupe FINA des organisateurs de WORLD SERIES, elle est donc invitée aux différentes réunions. - Système d'évaluation et détection (finale des jeunes, mesure avec logiciel de souplesse, évaluation sommative en compétitions nationales). Présentation de ce projet en séminaire international FINA (Championnats du Monde des Jeunes 2019) - Mise en place du nouveau Projet de Performance Fédéral (1 CNE INSEP, 4 CNAHN et 10 Clubs Partenaires d'Accessions au haut Niveau) - Mise en place d'un programme réglementaire national avec adaptation sur l'international - Innovation jugement par vidéo pour l'ultra marin mais aussi pour que les juges puissent réguler la notation sur toute la France. Développement - Mise en place pour la saison 2019-2020 d'un projet de rencontres d'animations « Swim Artistic Show ». Recherche de nouveaux publics : inter générationnels, baby synchro, poussines, masters, mixité. Création d'un guide sur l'organisation de ces nouvelles pratiques d'animation pour renforcer l'attractivité. - Adaptation de l'ENF pour la Natation Artistique afin d'être au plus près des besoins de la NA et éviter les freins à l'accès en compétition et la perte de compétiteurs. - 3 commissions fédérales NA par an - Mise en place d'un questionnaire pour mieux connaître les besoins des clubs et des ligues en NA. - Organisation de réunions avec président(es) de commissions NA de ligues.	

- Organisation de réunions avec président(es) de clubs
- Organisation d'une réunion sur la recherche de financement pour nos Equipes de France Jeunes (deux réunions sur saison 2018 2019)
- Ecriture cahier des charges, étude des scoring système étrangers. Choix réalisé pour un développement en interne de la FFN. A ce jour en cours de test, mise en place pour l'automne 2020.

Formation

- Colloque organisé annuellement (170 personnes environ chaque année : entraîneurs, dirigeant et officiels). Colloque avec intervenants internationaux en 2019. Intervention pour lutter contre violence sexuelle et préciser la posture de l'éducateur (colloque 2018)
- Séminaire des officiels A chaque année et examens d'officiels A. Participation à des séminaires internationaux et validation par les officiels AI du test FINA annuel obligatoire (réussite des 9 juges français internationaux)
- Utilisation de Dartfish pour mettre à disposition une banque de vidéos pour nos clubs, entraîneurs et officiels (début de l'action mai 2020). Création d'un webinaire « Apnées et Natation Artistique » en deux volets. Création d'un clip pédagogique sur le rétropédalage.
- Formation des entraîneurs du PPF (utilisation de la visio pour échanger et améliorer les connaissances)
- Utilisation des CNAHN pour la formation BF4 (mutualisation des moyens)
- Formation continue annuelle sur ASWS FRENCH OPEN, formation sur site CNAHN et CNE INSEP.
- Accent mis sur le MSN. Remise à jour du réseau de formateurs capables d'assurer ce niveau de formation (saison 2018/2019). Recensement des outils pédagogiques (vidéos, interviews, PPT, documents ...) pour la FOAD du MSN (début du travail juin 2020)
- Création d'un nouveau format du règlement NA pour une meilleure lisibilité
- Création du Highlight Acro chez les Jeunes pour améliorer la formation et le niveau français en portés. Présentation de ce projet en séminaire international de la LEN (oct. 2018)
- Aménagement réglementaire pour permettre une participation accrue des duos mixtes et développer la mixité de la discipline.
- Actions d'accompagnement et de valorisation des clubs NA durant le confinement. Relations avec nos clubs et la commission fédérale accrues durant cette période.

Promotion Communication

- Mise en place d'une nouvelle convention pour les Championnats de France afin d'améliorer la qualité de la compétition et l'attractivité médias et partenaires.
- Promotion de la NA : Film « Le Grand Bain » (succès au box-office). Création du compte Facebook département NA. Création Instagram de l'Equipe de France senior. Série de galas sur le territoire national (de 5 à 7 galas par an) ; création du premier gala international à Saint Amand les Eaux février 2019 (8 équipes nationales, 15 juges internationaux, 2000 spectateurs sur 4 jours). Campagne de communication à destination des juges internationaux pour promouvoir la performance de l'Equipe de France en préparation de la qualification olympique. Convention mise en place à Salon de Provence avec l'Equipe de France pour assurer les stages de préparation (mise à disposition des installations et hébergement en échange d'un gala).

Objectifs recherchés :

- Améliorer les performances de nos Equipes de France.
- Développer et promouvoir la pratique de la Natation Artistique. Augmenter clubs et licenciés. Fédérer.
- Diversifier les pratiques pour accéder à une population plus importante.
- Former nos entraîneurs et nos officiels
- Assurer à nos licenciés un encadrement de qualité favorisant l'épanouissement et respectueux de l'intégrité physique et psychique.

Résultats obtenus :

- 8^{ème} en duo et 9^{ème} en équipe Championnats du monde SENIOR GWANGJU (course à la qualification Olympique). Médaille de bronze aux euro junior 2019. Médailles de bronze COMEN 2019. 7^{ème} place en solo Championnats du Monde Jeunes 2019.
- Mise en place du nouveau Projet de Performance fédéral (80 nageurs sur CNE INSEP et CNAHN)
- Relations internationales : écoute de la voix de la France sur le calendrier World Serie et préparation des futures représentations dans les instances LEN et FINA.
- Etape de World Serie FINA installée à Paris dans une piscine plus prestigieuse et plus grande (réussite de l'édition mars 2020)
- Adaptation des règlements FFN, augmentation de la participation masculine (11 jeunes garçons en finale nationale des jeunes en 2019 pour 0 en 2016)
- 16824 licenciés en NA pour 2020

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

Haut Niveau

- Objectif médaille Paris 2024. Mise en concurrence du meilleur duo.
- Anticipation sur les épreuves qui pourraient être au programme (highlight, duo mixte)
- Mettre en place un système à long terme pour la préparation acrobatique.
- Besoin d'un entraîneur en supplément sur le CNE INSEP.
- PPF : Mettre en place 1 ou 2 centres nationaux junior pour mieux préparer la Relève et assurer l'intermédiaire entre les CNAHN et le CNE INSEP.
- Collectifs relèves, mise en place d'entraîneurs nationaux Juniors sous convention avec leurs clubs d'appartenance.
- Mise en place d'un groupe entraîneurs CNAHN avec rendez-vous réguliers (présentiel et vidéos) pour formation et partage de connaissances.
- Suivi Socio Professionnel de nos athlètes. (Gestion études, et accès à l'emploi permettant la poursuite de la carrière sportive)
- Représentants dans toutes les instances COMEN, LEN et FINA

Développement

- Continuer le développement des pratiques : Mise en œuvre du Swim Artistic show (retardé en raison de la COVID 19) Mise en place d'un kit de promotion (affiches, outils divers). Mettre en place l'activité natation Artistique en milieu naturel (lac, mer, espace sous-marin). Promotion de l'activité NA avec clip vidéo en milieu naturel.
- Utilisation des possibilités estivales (exhibitions, animations).
- Réalisation de compétitions à distance (différents niveaux de pratique) avec utilisation de la vidéo et du digital pour le jugement (fiche guide déjà réalisée)
- Poursuivre et entretenir la relation de proximité avec nos clubs et nos commissions NA de ligues et utiliser l'énergie déployée durant le confinement (point très positif de la COVID 2019). Continuer la valorisation des bonnes initiatives de nos clubs NA à travers la rubrique « Nos clubs sont fantastiques » sur le compte Facebook FFN Natation Artistique.
- Informatique : Mise en œuvre pour le Synchronat et Classement National des Clubs.

Formation

- Besoin d'une ressource humaine pour la formation. Projet sur la pédagogie et la Natation Artistique. Utilisation de la Communication Non Violente et préconisations pédagogiques pour l'épanouissement du pratiquant en NA
- Préventions des violences et discrimination.
- FOAD MSN (en cours), FOAD pour les officiels

Promotion Communication

- Promotion de l'Equipe de France / de la discipline NA (clip vidéo)
- Diffusion des compétitions nationales sur différents médias (compte Facebook, YouTube,...)
- Recherche de partenaires, mécènes
- Recherches d'hébergement de stage à titre gratuit en échange d'exhibitions
- Utilisation de l'éclairage olympique pour la NA

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Plongeon
Intitulé de l'action : Suivi, développement et promotion du plongeon, dans ses pratiques et son encadrement, au sein des clubs et des structures d'entraînement (CNE et CNAHN).	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Le plongeon est une discipline que la FFN a pour mission de promouvoir et développer	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Accompagnement au développement de la pratique dans les clubs. - Accompagnement des structures d'entraînement de haut niveau (CNE, CNAHN) pour le recrutement et le suivi des athlètes. - Formation des entraîneurs et des officiels. - Etablissement des programmes annuels nationaux (calendrier, règlements sportifs) et internationaux (calendrier). - Proposition des modalités de constitution des équipes nationales. - Organisation des échéances internationales (compétitions, stages) - Organisation des épreuves nationales. - Préparation et proposition des budgets correspondants à l'ensemble des actions. - Accompagnements des projets de construction et/ou rénovation des équipements de plongeon sur le territoire national. - Mise en œuvre d'opérations de détection de jeunes talents dans le cadre du projet de performance fédéral.	
Objectifs recherchés : - Améliorer le nombre et le niveau technique des plongeurs de clubs. - Améliorer la compétence des entraîneurs existants. - Accroître le nombre d'entraîneurs de clubs. - Améliorer la compétence des officiels. - Accroître la densité de plongeurs dans les structures fédérales de haut niveau ou d'accès au haut niveau sur le territoire. - Consolider les performances des athlètes de niveau international (jeunes et élite). - Utiliser les programmes nationaux comme moyens favorables à la pratique en club. - Renforcer le réseau des officiels, en nombre et en compétence. - Promouvoir la pratique des « Maîtres » dans l'objectif de densifier le monde restreint du plongeon. - Favoriser l'émergence de lieux de pratique « de qualité » au niveau local.	
Résultats obtenus : - La mise en place d'une procédure de qualification régionale pour accéder aux épreuves nationales a eu un effet structurant sur la pratique des clubs. - Le nombre de clubs et de pratiquants reste notablement faible, et insuffisant pour assurer une réelle stabilité. - En Elite, un athlète s'est affirmé de niveau mondial (top 5), trois autres de niveau européen (top 12). - Chez les jeunes, un plongeur a accédé à un niveau européen (podiums). - L'organisation de formations d'officiels a conduit à une augmentation significative du nombre des juges régionaux et nationaux. - La mise en place du programme pluriannuel de formations des entraîneurs a permis de renforcer les compétences des entraîneurs existants et de voir apparaître de nouveaux entraîneurs formés et œuvrant au sein des clubs.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Recrutement en 2021 d'un entraîneur pour le CNE de l'INSEP. - Augmentation du nombre de cadres techniques spécialistes du plongeon. - Participer à l'augmentation du nombre d'entraîneurs salariés dans les clubs. - Poursuite de la politique de recrutement de jeunes gymnastes pour les CNAHN - Augmentation des effectifs de pratiquants dans les régions. - Renforcer les compétences des entraîneurs de clubs au travers des formations fédérales. - Suivi et promotion de la pratique des « Maîtres ». - Promotion de la pratique du plongeon estival. - Intégration du plongeon dans le système « Extranat » - La construction de la « fosse à plongeon » pour les JO de 2024 doit être une opportunité pour structurer la discipline - Etablissement de partenariats durables dans le temps avec les fédérations de sports gymniques/acrobatiques. - Renforcement du réseau des officiels, en nombre et en compétence.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Maîtres
Intitulé de l'action : Mise en place d'un programme Natation Maîtres en respectant les orientations fédérales. Développement de la pratique Maîtres sur l'ensemble du territoire français Partage des informations et analyses avec les acteurs régionaux et départementaux pour réaliser un programme adapté permettant d'impliquer le plus grand nombre.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Mettre en œuvre et organiser les rendez-vous nationaux. - Rencontre avec les acteurs de la Natation lors des Championnats, à la suite des réunions techniques - Faire circuler et partager les infos fédérales avec le plus grand nombre d'acteurs. - Améliorer la communication avec les référents régionaux et départementaux - Intégrer les acteurs régionaux et départementaux dans la réflexion.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Formalisation du projet fédéral Maîtres et du plan d'actions 2019-2024 conçu dans une logique territoriale. - Organisation de regroupements des représentants des Liges et des Départements (1 fois par an en présentiel et 3 fois en visio-conférence). - Donner une dynamique fédérale sur l'établissement des programmes. - Prendre en compte tous les acteurs de cette pratique. - Répondre au mieux aux attentes des pratiquants. - Mise en place de nouvelles formules de compétitions pour faire participer le plus grand nombre. - Prise en compte des catégories FINA pour la discipline du Plongeon et de la Natation Artistique	
Objectifs recherchés : - Créer du lien, renforcer la cohésion avec les acteurs régionaux et départementaux - Faire partager et adhérer le maximum de structures à la politique fédérale Maîtres - Être à l'écoute de tous les acteurs de la Natation Maîtres	
Résultats obtenus : • Organisation d'un regroupement des responsables régionaux et départementaux (octobre 2019) • Rencontres avec les nageuses et nageurs lors des championnats pour échanger sur les orientations souhaitées • Modification des programmes des compétitions, révisions des grilles de qualification (dans l'objectif de supprimer les courses à deux par ligne), mise en place des championnats de France Maîtres Nationale 2. • Mise en place d'un championnat de France Plongeon promotionnel Maîtres (expérimental en 2020-2021) en même temps que le championnat de France Maîtres Plongeon. • Développement du championnat de France Natation Artistique Maîtres	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Reconduction du colloque avec les acteurs régionaux et départementaux Faciliter le partage des idées avec ces derniers Natation Course Création et développement du concept des championnats de France relais Maîtres (en Web Confrontation) Maintenir les deux divisions N1 et N2 et permettre d'être dans une configuration de compétition, organisable par plus de structures. Plongeon Conforter le championnat de France Maîtres Plongeon promotionnel. Natation Artistique Mettre en place un réseau de championnats régionaux Maîtres Natation Artistique Water-Polo Mise en place d'un championnat de France Maîtres Water-Polo.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Haut Niveau
Intitulé de l'action : Accompagner les sportifs pour réussir leurs projets (sportifs et professionnels)	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Un accompagnement des sportifs trop épisodique ; - Un besoin de plus en plus fort d'aménagement (scolaire ou du temps de travail) ;	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Construction du PPF pour couvrir l'ensemble du territoire sur la strate accession ; - Augmentation des effectifs sur l'accompagnement des sportifs (+1 CTS, + 2 stagiaires) ; - Déploiement de l'outil PSQS (en lien avec extranat) pour utilisation obligatoire et générale (outil de suivi des sportifs) ; - Création d'une nouvelle répartition : 1 CTS sur l'Est, 1 CTS sur l'Ouest chacun lien direct avec les SHN de ces zones géographiques (en lien avec chaque CTR) ; - Construction d'une collaboration avec la société « Double mixte » pour améliorer la prise en compte du double projet et le lien avec les entreprises ; - Analyse de tous les aménagements scolaires existants sur le territoire (PPF + grandes villes) pour création d'un « stand double projet » aux championnats de France jeunes ; - Création d'un listing des anciens internationaux de la FFN - Suivi de chaque structure du PPF (inscriptions sportifs, etc.)	
Objectifs recherchés : Assurer à l'ensemble de nos sportifs listés un accompagnement sur les 2 volets : sportif et scolaire (ou pro) Assurer le bon suivi de notre PPF (toutes les structures d'accession et d'excellence, de nos 5 disciplines)	
Résultats obtenus : - Parmi nos sportifs listés haut niveau (175) et collectif national (140), 68 ont un contrat de travail (aménagés chacun différemment, avec différents % de mise à dispo) ; - Seulement 6 SHN sont sans contrat et sans cursus de formation, les 169 autres SHN ont l'un, l'autre, ou les 2.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Réflexion autour de la création d'une équipe élargie « Accompagnement des sportifs » en regroupant médical (SMR/ lutte dopage), suivi socio pro, suivi du PPF, et chaque discipline. L'organisation est déjà pensée (à l'image de l'évolution de « optimisation de la performance »), et les CTS susceptibles d'intégrer cette équipe élargie sont identifiés. Le suivi des structures du PPF a été bénéfique et beaucoup d'entre elles ont bénéficié de la reconnaissance ministérielle et du suivi fédéral effectué. Néanmoins, les critères pour être reconnu dans le PPF vont être durcis par l'ANS : il faut donc prévoir un système « fédéral » avant la reconnaissance ministérielle dans le PPF 2021 – 2024 (pré filière avant l'accession). Dans le même type d'évolution, les critères de mise en liste ministérielle seront à faire évoluer, davantage sur la performance (IMP) que sur le classement national ou international. Le recensement de l'ensemble des aménagements scolaires sur le territoire devra être fait de manière plus précise (temps plein nécessaire sur ce suivi spécifique du PPF). Utilisation des anciens internationaux de la FFN pour la création d'une plateforme d'entraide professionnelle.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Haut Niveau
Intitulé de l'action : Réforme des droits de transfert	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Les clubs formateurs ne sont pas assez récompensés - Pour certaine discipline comme la natation course, les listes ministérielles ne représentent pas toujours la valeur intrinsèque du nageur - Le calendrier et notamment la parution des listes ministérielles le 1^{er} novembre engendrent des conduites contraires à la logique de répartition et valorisation des parcours	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Diverses réunions avec la commission haut niveau pour déterminer la nouvelle orientation des droits de transfert - Réunions avec les commissions sportives pour déterminer le référentiel - Pour la natation course, recherche de l'IMP pour chaque nageur listé. - Établissement d'une nouvelle grille financière pour l'intégration de nouvelles catégories - Simulation sur les 20 dernières années - Détermination des listes fédérales pour les disciplines autre que la natation course - Réflexion sur les nageurs étrangers et création d'un fond d'aide pour le PPF - Création d'un droit d'entrée pour les étrangers, identique au montant des droits de transfert - Mise en place de ce nouveau système pour la rentrée 2020	
Objectifs recherchés : Valoriser et récompenser le parcours du sportif notamment pour les clubs formateurs Essayer d'avoir une logique commune entre les différentes disciplines fédérales	
Résultats obtenus : - Modification du référentiel pour la natation course (IMP) - Création de listes fédérales pour les autres disciplines - Parution des listes dès le 1^{er} septembre - Montant des droits de transfert reparté dans tous les clubs du parcours du sportif au prorata du nombre de saisons sportives passé au sein de ces clubs	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Attente du retour des clubs sur cette nouvelle approche des droits de transfert Réflexion pour déterminer un nouveau référentiel pour les disciplines autre que la natation course Lister les cas de figure de transferts non référencés dans notre règlement Réflexion sur le paiement d'un droit de transfert administratif pour tous	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Optimisation de la Performance
Intitulé de l'action : Recentrer l'activité scientifique au service de la performance de nos équipes de France.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Un service « recherche » existant avec des atouts, mais une organisation en parallèle pour ne pas dire « en marge » du haut niveau ; - Des besoins multiples exprimés par les entraîneurs des équipes de France, des prestations qui dépassent le champ strictement sportif ; - Un axe ministériel fort autour de la recherche appliquée à la performance (appel à projet ANR en vue de Paris 2024).	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Rattachement de l'ancien service « Recherche » dans la direction du haut niveau ; - Changement de dénomination en « Optimisation de la Performance » : davantage qu'une modification sémantique (tout apport de compétences aux entraîneurs de nos 5 disciplines) ; - Développement du suivi vidéo pour nos 5 disciplines (matériel, analyse) et nos structures du PPF ; - Mise en place d'un suivi des performances des nageurs sur l'ensemble du territoire via Triton ; - Mise en place d'une analyse des courses des meilleurs nageurs mondiaux présents sur nos compétitions ; - Mise en place d'un outil de stockage et d'analyse vidéo via Dartfish ; - Suivi de l'état de forme de tous les sportifs listés (questionnaires, HRV), notamment en période de confinement ; - Suivi quotidien en kiné et préparation physique/ prévention de nos sportifs du CNE ; - Apport de compétences scientifiques extérieures sur les 2 projets ANR reçus : Neptune et D-day ; - Structuration du suivi psychologique et de la prise en compte de la dimension mentale dans la performance : 1 coordinatrice et 5 référents disciplinaires suivent nos meilleurs sportifs sur cette thématique ; - Création d'une équipe élargie « Optimisation de la Performance » en regroupant Prépa physique, prépa mentale, et plusieurs CTS : newsletter mensuelle pour suivre l'ensemble des activités de l'Optimisation de la Performance.	
Objectifs recherchés : Accompagner les entraîneurs et les sportifs dans la recherche de performance. Permettre aux entraîneurs d'être meilleurs dans leurs choix (apport scientifique, aide matérielle, facilitation de traitement, etc.)	
Résultats obtenus : - Tous nos entraîneurs (5 disciplines, tout le PPF) sont soutenus de près ou de loin par nos équipes sur ces thématiques - 2 projets ANR sur seulement 7 au niveau national (Neptune et Dday) concernent la FFN (seule fédération dans ce cas)	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : L'organisation revue en fin d'olympiade avec l'apport de CTS et de prestataires extérieurs au sein d'un service élargi de l'Optimisation de la Performance est très positive. Source d'échanges bénéfiques et d'une meilleure communication interne au service des entraîneurs de nos équipes de France et du PPF, cette dynamique sera maintenue pour la nouvelle olympiade. Le suivi « triton » mis en place a été une avancée certaine, mais n'a pas produit les effets espérés. Une nouvelle organisation territoriale, avec un protocole s'adaptant à chaque groupe d'entraînement est lancée pour cette nouvelle olympiade. L'objectif est d'harmoniser, à l'échelle du territoire national, les protocoles d'utilisation ; de test (paramètres identiques) ; de sauvegarde et de traitement des données ; d'interprétation des résultats. La finalité est de disposer d'outils de compréhension de la performance et de son amélioration.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Juges et Arbitres
Intitulé de l'action : Redynamisation de la politique de formation et de gestion des officiels de Natation Course. Partage des bonnes pratiques entre les disciplines	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - La fédération compte environ 18 000 officiels (NC : 15 000, WP : 1 300, NA : 900, EL : 650, PL : 40), - La structuration du dispositif de formation et animation des officiels de Natation Course est la même depuis les années 1980 - La moyenne d'âge des 15 000 officiels de Natation Course augmente constamment au fil des saisons - Une organisation des responsabilités qui n'est plus adaptée et un manque de lisibilité et de compréhension qui ne facilitent pas le recrutement de bénévoles au sein des clubs - Une volonté de faciliter l'intégration des jeunes dans le corps des officiels - Une forte demande des formateurs de disposer d'outil de formation pour les officiels - Les réseaux sociaux deviennent un des principaux supports de communication, et permettent de toucher le plus grand nombre directement	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Réforme du dispositif de formation et de gestion des officiels de Natation Course pour une mise en œuvre au 1/09/2020 - Implémentation de la réforme dans le module ExtraNat officiels - Elaboration d'un référentiel pour les officiels de Natation Course (recueil de fiches thématiques) - Mise en place d'un outil de type réseau social d'entreprise (WorkPlace) pour animer le réseau des responsables régionaux des commissions des juges et arbitres et pour la mise à disposition d'un centre de ressources pour les officiels nationaux et les formateurs - Elargissement de l'utilisation du module ExtraNat Officiels à l'ensemble des disciplines	
Objectifs recherchés : - Réformer le cursus des officiels de Natation Course pour l'adapter aux exigences de la discipline - Reconnaissance de la fonction d'officiel et valorisation des bénévoles - Outils des formateurs en région pour améliorer la qualité du parcours de formation des officiels - S'appuyer sur les nouvelles pratiques du numérique pour renforcer l'animation des officiels - Expérimenter de nouvelles pratiques qui pourront être généraliser aux autres disciplines	
Résultats obtenus : - Réforme présentée aux référents des ligues et des comités départementaux en mai, pour une mise en application au 1er septembre 2020 - Publication du recueil de fiches thématiques « référentiel pour les officiels Natation Course » en mai - Ouverture de la plateforme d'échanges WorkPlace et du centre de ressources pour les formateurs (170 membres) - Actualisation de la convention avec l'UNSS pour organiser la formation des jeunes officiels et faciliter leur intégration au sein de la FFN - Montée de version du module Extranat Officiel pour prise en compte de la réforme NC et implémentation de la gestion des jurys pour toutes les disciplines	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Ouverture d'une application accessible au grand public, essentiellement les parents (non encore licenciés) pour promouvoir les fonctions d'officiels et faciliter la compréhension des règlements de nos disciplines - Dématérialisation des formations des officiels, notamment avec la mise en place d'une application E-learning et de validation des connaissances - Généralisation de l'usage de la plateforme WorkPlace aux autres disciplines pour renforcer l'animation des officiels.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Formation
Intitulé de l'action : Concevoir et mettre en œuvre une stratégie fédérale adaptée à un contexte en pleine mutation	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Véritable révolution de la Formation sur cette olympiade : - réforme territoriale : baisse brutale des subventions publiques, impacte la formation avant le sportif - la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel du 05/09/18 : changement d'acteurs de gouvernance, de financements et de régulation nécessitant une certification qualité « Qualiopi » - création de l'Agence Nationale du Sport (avril 2019), une multiplicité d'acteurs : Ministère des sports, de l'Agence Nationale du Sport, France compétence, poids de la branche pro /Cosmos, poids des syndicats professionnels et groupements de maître nageurs sauveteurs, Education nationale et enseignement supérieur. - la formation ne sera pas financée dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectif. →repenser le modèle économique des formations, des clubs en s'appuyant sur les fonds de la formation professionnelle (AFDAS, compte personnel de formation, actions collectives). La formation est libéralisée et ouverte à la concurrence dans la branche des Activités Aquatiques et Natation. - le modèle associatif traditionnel fragilisé : la FFN va conquérir de nouveaux publics, nouvelles pratiques (santé-bien être), nouveaux lieux de pratiques. Une évolution des besoins en compétence pour une professionnalisation des bénévoles et salariés. - réforme de l'apprentissage et des contrats d'alternance Sortie progressive des arrêtés depuis sept 2018 → une charge importante au département pour décoder, s'approprier puis adapter la stratégie. - le morcellement des certifications : → Le champ des activités aquatiques et de la natation est touché par des tensions au sein de la branche professionnelle. L'Etat n'est plus le seul certificateur : CQP, TFP déposés par les fédérations et organismes privés associatifs ou marchands s'ajoutent aux diplômes d'Etat. L'état dérègle et nettoie les certifications dans le code du sport. - le plan « aisance aquatique » lancé en 2019. Un groupe de travail sur les évolutions au BP JEPS AAN est créé dans la foulée en lien avec les travaux sur la réforme du BNSSA afin de palier à la pénurie de MNS et augmenter le vivier d'encadrants, - le plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles - le plan de prévention de la radicalisation et de la citoyenneté - La Crise Covid →les formations et certifications doivent être réinventées à distance Ces éléments de contexte amènent à mieux comprendre le morcellement des certifications : diplômes d'état dérèglementés dont l'avenir reste incertain, CQP et TFP, brevets fédéraux cohabitent, générant complexité et incompréhension et justifie l'intérêt de la création du MSN pour apporter un point d'appui stable dont la FFN à la maîtrise	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : • 1ère année de mise en œuvre du MSN sur le territoire saison 2017- 2018 : la stratégie de la Fédération française de natation a toujours été de se doter d'une formation fédérale de qualité. Création d'un Titre à Finalité Professionnelle appartenant à la FFN. Le MSN constitue un marche-pied entre les BF et les autres certifications professionnelles dans le champ des AAN et BP JEPS AAN et/ou le DE JEPS. • Adapter les livrets référentiels, penser en blocs de compétences, transmettre les outils utiles aux coordonnateurs • Pilotage de la filière et des OF : BF1 à 4 – BF5 et BF5S SHN- MSN- DE- DES -NFS- NFBE- Formations continues des BF et dans les disciplines (NA, Plongeon, – Mardi FFN - formation instructeurs aisance aquatique- le dispositif d'accompagnement des entraîneurs des CAF) • Animation du réseau des OF avec l'organisation chaque saison d'un séminaire et de journées techniques, ateliers thématiques • Moderniser la gestion pédagogique des formations en dotant les OF d'une nouvelle plateforme pédagogique par la bascule obligée de Spiral vers « Claroline connect ». Cette plateforme est un service de la FFN destiné aux OF et aussi une condition nécessaire pour animer notre réseau et apporter un soutien aux ligues. • Moderniser la gestion administrative des formations en dotant les OF de l'outil Y PAREO. Outre la possibilité de répondre aux critères Qualité ainsi qu'aux démarches réglementaires, cet outil permettrait donc une rationalisation des coûts. • Conduire une démarche qualité : accompagner les OF vers l'obtention du label Qualiopi. La FFN a validé lors de sa réunion du 17/02 l'AFNOR comme étant le prestataire retenu pour les audits. • Etude des dossiers d'habilitation du BP JEPSAAN	
Objectifs recherchés - Répondre aux besoins d'encadrement des clubs et favoriser leur développement et leur professionnalisation sur 3 volets haut niveau- développement des pratiques- apprendre à nager au plus grand nombre - Renforcer et maîtriser la filière fédérale par le jeu du TFP et la création d'autres titres à finalité professionnelle	

- Produire des contenus pour une offre de service adaptée aux besoins des structures fédérales et à l'évolution du contexte.
- Accélérer la mise en œuvre du MSN sur le territoire : organiser la coordination nationale et garantir son renouvellement en Juillet 2019
- Simplifier et rendre l'offre de formation plus lisible
- Professionnaliser les OF et moderniser l'offre de formation : gestion administrative, pédagogique en développant la FOAD (diffusion de l'offre, gestion des habilitations, organisation des jurys pléniers et édition des diplômes, bilans divers
- Assurer la veille permanente et être réactif face aux réactions des partenaires de la branche pro
- Améliorer la représentativité de la FFN auprès des acteurs de la formation professionnelle

Résultats obtenus :

- Création du MSN en 2017. La FFN crée une certification professionnelle inscrite au RNCP
 - La FFN a procédé à son obligation de renouvellement en juillet 2019, pour une durée de 5 ans
- Diplômes délivrés à ce jour : 470 MSN soit une moyenne de 156 MSN formés sur les 3 saisons, 972 BF1, 386 BF2, 267 BF3, 95 BF4, 32 BF5, 122 BF NFS et 29 DESJEPS.
- Des financements de formation qui proviennent à 34% des entreprises, à 9% des fonds mutualisés, 14% des fonds publics, 24% des stagiaires ; 19% fonds de la FP de la structure
 - 18 OF des ligues pour mettre en œuvre ces certifications pour gérer 188 000 heures stagiaires/ an au sein du réseau et en moyenne 3132 stagiaires par an
 - Création du CFA national au sein de l'INFAN qui reste à animer, coordonner pour avoir un meilleur pilotage et lisibilité des activités des ligues sur l'apprentissage

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

Si cette période apporte comme jamais son lot de contraintes et d'incertitudes, elle ouvre aussi l'opportunité d'engager de profondes transformations afin de moderniser et de professionnaliser l'offre de formation fédérale au sein du réseau INFAN/ ERFAN.

L'enjeu de performance et de développement amène aujourd'hui à la nécessité de repositionner la formation comme une priorité au cœur du projet fédéral.

La FFN souhaite redevenir un acteur central et incontournable des formations aux métiers des AAN, maillon clef de la performance, au cœur des problématiques de la natation et propriétaire des piscines

Pour cela, les conclusions du consulting stratégique préconisent un recentrage des moyens au niveau national et rendre l'INFAN visible.

Pour y parvenir à l'échéance 2025, les actions opérationnelles à conduire dès cette saison sont les suivantes :

- 1/ Construire la stratégie en matière de formation et d'apprentissage.
- 2/ Mener une étude sur les emplois et les compétences dans la branche afin de faire un bilan du MSN Créer d'autres certifications adaptées aux besoins de la branche, et ainsi réinventer la filière fédérale afin de la simplifier et la rendre lisible autour de 2 ou 3 TFP :
- 3/ Amélioration de la promotion des formations proposées par l'INFAN (formations des plus hauts niveaux de diplômes BF5 et DESJEPS)

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Médical
Intitulé de l'action : Assurer le suivi médical et paramédical de nos sportifs identifiés dans le PPF et de nos équipes de France.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Un service « médical » existant avec des atouts, mais une organisation en parallèle du haut niveau ; - La lutte contre le dopage dé corrélée du médical.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Rattachement de l'ancien service « médical » à la direction du haut niveau ; - Ajout des missions de lutte contre le dopage ; - Mise en place d'un outil de suivi médical des sportifs : Askamon (remplacement de l'ancien) ; - Réunion annuelle médicale, paramédicale et technique qui permet de bien organiser les actions des médecins et kiné dans chacune des 5 disciplines ; - Suivi individualisé de l'état de la surveillance médicale réglementaire (SMR)	
Objectifs recherchés : Accompagner les sportifs sur l'aspect médical et l'aspect prévention (physiquement et administrativement).	
Résultats obtenus : - SMR proche des 100% de suivi (les pertes sont dues aux arrêts de carrière) - Aucun SHN ciblé par l'AFLD ou la FINA n'a répéter l'erreur du « no show » (pour éviter suspension) - Toutes nos Equipes de France sont accompagnées d'un encadrement médical et/ou paramédical	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Un rapprochement plus concret avec la cellule « accompagnement des sportif » (suivi socio pro) pour que le suivi de nos sportifs soit complet : SMR, soins médicaux, scolarité, aménagements, socio pro, etc... Enrichir l'échange de chaque intervenant (médical/ socio pro...) en concertant les différents services mensuellement en abordant nominativement chaque sportif listé.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Nagez Forme Santé
Intitulé de l'action : L'activité Nagez Forme Santé a vu le jour depuis l'appel à projet Ministériel de 2009 « Activité physique et Maladies chroniques ». L'objectif de l'olympiade est d'occuper la première place au niveau national dans le domaine du sport santé et en particulier au niveau de l'axe 2 de la stratégie nationale sport santé : « le développement du recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique »	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Les récentes données scientifiques et statistiques de l'OMS, INSERM, . . .montrent que : - Le nombre de décès prématurés des personnes atteintes de pathologies chroniques évolue. - Le nombre de Français avançant en âge augmente. - La pratique d'une activité physique adaptée permet de gagner en espérance de vie et en qualité de vie. La loi de modernisation de notre système de santé a été promulguée le 26 janvier 2016 : « Art. L. 1172-1.-Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient La Stratégie Nationale sport santé 2019-2024 a vu le jour après plusieurs années de travail et de collaboration entre le mouvement sportif, les institutions de recherches et de santé, et les différents ministères : santé, sport, travail...	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre): Nagez Forme Santé c'est nager pour développer, maintenir et/ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et, en particulier, en relais d'un programme d'éducation thérapeutique.	
Objectifs recherchés : Toutes les dernières enquêtes démontrent que la raison première de pratiquer un sport est la préservation du capital santé. Pour répondre à ce besoin, il est important que nos clubs proposent des activités orientées vers la santé et le bien-être pour continuer à jouer leur rôle social au niveau local. La spécificité de notre discipline sportive nous permet de nous inscrire durablement dans la politique de santé publique pour préserver la santé de nos licenciés car les bienfaits sont multiples (Développement de la capacité respiratoire, amélioration de la mobilité articulaire, renforcement musculaire global, optimisation des capacités cardio-vasculaires, augmentation importante de la dépense énergétique, diminution des tensions musculaires et réduction du stress, développement de la confiance et de l'estime de soi, entretien du lien social) Le déploiement de ces activités se fait par : - L'accompagnement du projet club - La formation complémentaire des éducateurs des clubs - La création de nouvelles sections - La création de nouveaux clubs - Le développement d'un plan de communication	
Résultats obtenus : 2017/2020 Éducateurs Nagez Forme Santé certifiés : 165/310 Clubs agréés Nagez Forme Santé : 94/121 Licenciés NFS sur la saison sportive 2016/2017 : 1300/1520	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Positionner la Natation Santé comme activité incontournable du Sport Santé en France Continuer à encourager la mise en œuvre de formations Nagez Forme Santé dans chaque ligue Consolider les partenariats réalisés et approcher d'autres partenaires stratégiques intéressés par le monde du sport santé. Conventionner avec de nouvelles associations de patients. Augmenter le nombre de clubs et de licences Référencer les clubs FFN dans le programme « Sport sur ordonnance » Inciter les clubs à faire partie des maisons sport santé pour apporter leur savoir-faire aquatique. Favoriser et valoriser la labellisation des clubs sur ce secteur Améliorer la base de données fédérales pour mieux identifier les licenciés NFS et les clubs agréés NFS Renforcer la communication notamment en direction des professionnels de santé Engager la réflexion d'ouverture de nos formations aux collectivités	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Nagez Forme Bien-être
Intitulé de l'action : Nagez Forme Bien-être regroupe toutes les activités aquatiques émergentes et de natation pour préserver le capital santé. Elle est au service des personnes recherchant une activité de bien-être et de loisir.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Nagez Forme Bien-être est déjà présente au sein du panel des activités aquatiques proposées par nos clubs. L'idée est la structuration de cette offre qui est exclusivement dédiée à la prévention primaire. La FFN encourage les clubs affiliés à développer les compétences de leur éducateurs en participant aux formations Nagez Forme Bien-être et à emprunter la voie de la labellisation pour mettre en exergue le savoir-faire fédéral et la qualité de prise en charge de nos licenciés. Cette activité s'inscrit pleinement dans l'axe 1 de la Stratégie Nationale sport santé : « la promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique »	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Le déploiement de l'activité Nagez Forme Bien-être permet au club de diversifier son modèle économique et de financer des activités annexes. L'objectif fédéral est la structuration de cette offre pour mettre en avant le savoir-faire des clubs d'une part et d'autre part développer la licenciation suite la dernière réforme fédérale. La généralisation de cette activité au sein de nos clubs permet de répondre à l'un des axes forts de la stratégie nationale sport santé et en même temps d'accueillir davantage de pratiquants potentiels en quête de bien-être et de santé. D'ailleurs dans le cadre du Projet sportif fédéral, l'agence Nationale du sport a alloué une aide financière fléchée aux clubs qui dispensent ou souhaitent créer des sections pour dispenser Nagez Forme Bien-être. Le séminaire annuel Natation santé sert de référence pour expliquer l'intérêt pour le club d'emprunter cette voie de développement. L'INFFAN organise chaque année une formation dédiée à cette pratique pour que nos encadrants acquièrent la maîtrise de ce qu'est la prévention primaire et la limite de leur prérogative ou champ d'action.	
Objectifs recherchés : Promouvoir la santé par la natation et utiliser notre discipline au service de la santé publique. Proposer des nouvelles activités émergentes aquatiques pour la prévention primaire de nos licenciés. Proposer aux éducateurs sportifs des activités de la natation une formation complémentaire pour être en mesure d'accueillir les pratiquants en quête de leur bien-être. Par le biais de ces nouvelles pratiques, la FFN entend développer le nombre de licenciés.	
Résultats obtenus : <u>En 2017 :</u> Éducateurs Nagez Forme Bien-être formés : 16 Clubs déclarés Nagez Forme Bien-être : 350 Licenciés NFBê sur la saison sportive 2016/2017 : 23 000 <u>En 2020</u> Éducateurs Nagez Forme Bien-être formés : 60 Clubs déclarés Nagez Forme Bien-être : 440 Licenciés NFBê sur la saison sportive 2019/2020 : 38 000	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Positionner la Natation Santé comme activité incontournable du Sport Santé en France Consolider les partenariats réalisés et approcher d'autres partenaires stratégiques dans le monde du sport santé. Augmenter le nombre de licences Favoriser et valoriser la labellisation des clubs sur ce secteur Améliorer la base de données fédérales pour mieux identifier les licenciés NFBê, les clubs NFBê et les éducateurs formés NFBê	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Éveil Aquatique
Intitulé de l'action : L'Éveil aquatique est une activité dédiée aux jeunes enfants de 0 à 6 ans. Elle permet le développement de l'autonomie aquatique des enfants. La présence d'un parent est essentielle pour la mise en confiance de l'enfant plus particulièrement chez les enfants âgés de 0 à 3 ans. Les enfants sont accueillis à partir du second vaccin DTCPolio (vers 4 mois) Cette activité s'inscrit autour d'une réponse à la demande sociale pour appréhender la culture aquatique et découvrir ce milieu à un âge très précoce.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : L'activité Éveil aquatique connaît une forte demande sociale qui peut s'expliquer par le niveau de natalité en France ainsi que l'implication des nouveaux parents pour partager des moments privilégiés avec leurs bébés. Les parents accompagnent leurs enfants du début à la fin de l'activité. Au fil des années leur place évolue avec le développement et l'autonomie de leur enfant. En France on considère : • Près de 800 000 naissances par an • Une forte demande sociale • Beaucoup de structures proposent cette activité • Plusieurs familles sur liste d'attente dans les grandes agglomérations • Difficulté pour identifier la qualité des activités développées	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : La FFN par le biais de l'INFAN travaille sur une ingénierie de formation pour accompagner les éducateurs des clubs dans leur mission psychopédagogique spécifique à ce jeune public. D'autre part le FFN organise comme chaque année un évènement national qui bénéficie d'une grande communication et qui met en exergue le savoir-faire fédéral en terme de pratiques dédiées aux jeunes enfants. Par ailleurs, il est à noter que la licence fédérale dédiée à ce secteur d'activité qui couvre également les accompagnants du jeune enfant licencié. Enfin, notons que le dispositif de labellisation fédérale permet, le cas échéant, une reconnaissance et une valorisation de la qualité de l'activité développée et du niveau de structuration des clubs.	
Objectifs recherchés : <u>Pour l'enfant :</u> • Développer et promouvoir la découverte du milieu aquatique en faveur des très jeunes enfants (4 mois à 6 ans) • Favoriser l'émergence d'une relation originale à l'eau • Développer l'autonomie aquatique et la confiance en soi du bébé et du jeune enfant • Découvertes sensorielles et éveil au corps • Développement des habilités motrices • Stimulation de la capacité créative et éveil social <u>Pour les parents</u> Renforcement de la relation « parent-enfant » <u>Pour le club</u> Valoriser la démarche qualité de l'activité pour se démarquer des pratiques existantes Favoriser et valoriser la labellisation des clubs sur ce secteur	
Résultats obtenus : 2017/2020 Clubs : 349 / 444 Licenciés de 0 à 3 ans : 2498 / 3077 Licenciés de 0 à 6 ans : 20259 / 27397	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : • Développer le nombre de structures et de licenciés de ce secteur • Poursuivre la structuration de ce secteur : rédaction d'un cahier des charges, élaboration d'une procédure d'agrément • Re-conceptualiser ce secteur en prenant en compte l'aqua-maternité et les 0-3 ans mais aussi les créneaux "famille" pour favoriser le regroupement des fratries. • Adapter le référentiel formation de cette activité en prenant en compte, outre les très jeunes enfants du bébé aux 3 ans, mais également les spécificités des femmes enceintes. • Faire correspondre l'Éveil Aquatique au nouveau plan Ministériel Aisance Aquatique et l'École de Natation Française en développant notamment l'Aisance Aquatique.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Réforme de la licence
Intitulé de l'action : La réforme de la licence constitue un des enjeux majeurs de cette olympiade pour la FFN et est inscrite dans le projet fédéral défendu par le comité directeur installé lors de l'AG électorale du 2 avril 2017. En termes de méthode, 4 mesures ont été actées : - La création de deux groupes de travail, un politique, un technique, sur cette réforme - Le lancement d'une concertation auprès des présidents de Ligues - La mise en œuvre d'une enquête auprès des Présidents de clubs - La réalisation par un prestataire d'un sondage sur les attentes des licenciés et des non licenciés	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Depuis la saison 2015-2016, le nombre des licences fédérales est en baisse, avec un minimum de 308865 licence en 2017-2018. - La représentativité de la FFN doit se faire par la place de la Natation dans le paysage des fédérations olympiques. - Le nombre de licenciés doit représenter la pratique réelle des Français, estimée à 4 millions de personnes fréquentant les piscines régulièrement. - La nécessité d'augmenter le nombre de nos licenciés. - L'obligation de répondre aux injonctions de l'inspection générale et de la cour des comptes, et se mettre en adéquation avec nos statuts et le code du sport	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Consultation générale des licenciés et des présidents de clubs sur la base d'un courriel et d'une analyse qualitative : lancement de la consultation avec l'IFOP - Réunions des groupes de travail. - Analyses multiples des scénarios envisageables et du coût pour la FFN et les Ligues - Après 6 mois d'une large concertation, l'AG du 1 au 3 juin 2018 a entériné le nouveau schéma de prise de licences. - En parallèle, il sera recherché une modification du circuit de la prise de licence.	
Objectifs recherchés : - Mise en œuvre à la rentrée 2018 - La réussite de ce projet n'est possible sans l'adhésion des clubs au 100% licences. Rappel : il y a obligation de prise de licence pour l'ensemble des adhérents d'une association sportive - Rechercher l'équilibre financier des Ligues et de la FFN car avec la volonté d'avoir une licence « loisirs » à 10€, la perte de revenus sur ce poste aurait pu être importante (risque évaluée à 1M€ par an).	
Résultats obtenus : <i>Une grille adaptée à la pratique, avec pour exemple :</i> - Licence Compétition (11 ans et plus fille / 12 ans et plus garçon) : 50€ - Licence Natation pour tous (16 ans et +) 10€ - Licence Natation pour tous (15 ans et -) 22€ - Licence Encadrement (Dirigeant/Bénévole/Officiel/Entraîneur) ; 15€ - Licence Eau libre promotionnelle : 10€ - Licence J'apprends à nager : 15€ Une grille identique sur l'ensemble du territoire La prise de licence se fait directement par les clubs auprès de Lemonway. - Le club peut payer par CB ou par virement selon les sommes dues - L'opérateur financier reverse automatiquement les parts dues à la FFN et aux Ligues - Les licences sont validées aussitôt le paiement reçu Les résultats 2018-2019 : 374.293 licenciés dont 9.014 migrations. 65.430 licences de plus par rapport à la saison précédente (+21 %) Les résultats 2019-2020 : 386.254 licenciés dont 6.880 migrations. 11.961 licences de plus par rapport à la saison précédente, malgré la crise sanitaire du COVID (+3 % saison précédente, + 25 % saison de référence). Estimation hors COVID : 420/420 000 licences Une légère perte financière de 0,3 M€ par rapport à la saison de référence.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Une nouvelle analyse de la grille tarifaire est à prévoir, une fois la pandémie terminée.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Territoires et équipements
Intitulé de l'action : Développer des structures fédérales au travers de la création du projet « Bassin de Ligue »	
Eléments de contexte : - Nécessité de poursuivre l'accompagnement le plus global possible des porteurs de projets - Volonté de davantage impliquer la Fédération dans l'exploitation des piscines - Opportunité d'élaborer les enjeux de la « piscine fédérale idéale »	
Eléments de mise en œuvre : - Recrutement d'un troisième collaborateur au sein du Service - Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur le projet « Bassin de Ligue » - Réflexions autour d'une solution cartographique globale en vue d'affiner les analyses du Service	
Résultats obtenus : Renforcé en moyens humains et techniques, le Service a su monter d'un cran dans son accompagnement des collectivités, proposant des notes programmatiques de plus en plus complètes et riches de nombreuses analyses. La plateforme cartographique, actuellement en finalisation, viendra compléter encore cette offre, en tant qu'outil de développement interne et externe de référence, pouvant aussi bien dresser un état des lieux exhaustif de la natation françaises (piscines, structures, activités...), qu'offrir de nouveaux supports de prospective. Au cœur de ces progrès notables, le projet « Bassin de Ligue » dispose désormais d'un programme qu'il convient encore de valider auprès d'une collectivité, quitte à en faire évoluer certains ressorts. Plusieurs pistes sérieuses sont en cours d'analyse à Clichy (92), Toulon (83) et Avignon (84).	
Pistes d'évolution envisagées pour 2021 - 2024 : Le départ du troisième collaborateur au printemps implique la mobilisation de nouveaux moyens pour maintenir et développer l'activité actuelle du Service Territoire & équipement. Une réflexion globale à l'échelle des différents services de la Fédération intégrerait les problématiques du Service dans une démarche concertée, qui semble aujourd'hui nécessaire, au regard des nombreux sujets balayés par ses missions. Les réflexions autour de la gestion doivent aussi s'intensifier, en ce qu'elle constitue probablement l'un des derniers freins à la mise en œuvre concrète du projet « Bassin de Ligue ». Elles passent notamment par des liens plus appuyés avec le Service Développement et l'INFAN, mais également par une responsabilisation accrue des Ligues, en tant que relais local déconcentré de référence.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Territoires et équipements
Intitulé de l'action : Impliquer la Fédération dans le projet de Centre Aquatique Olympique	
Eléments de contexte : - Nécessité de peser sur la programmation finale des projets olympiques - Volonté d'impliquer la Fédération dans le fonctionnement « Héritage » du CAO - Opportunité d'accompagner les partenaires institutionnels dans leur ambition de rayonnement	
Eléments de mise en œuvre : - Participation aux comités de pilotage et différentes phases programmatiques - Echanges techniques avec Paris 2024, Métropole du Grand Paris, Groupement lauréat - Elaboration de notes politiques (Paris 2024, MGP, MDS) visant à affirmer les positions fédérales	
Résultats obtenus : Le programme final retenu permet d'envisager une configuration « Héritage » en mesure d'accueillir des pôles de haut-niveau, avec une attention toute particulière portée au plongeur français, qui disposera enfin d'une fosse internationale. Proposée dans une version finale pouvant avoir une offre rehaussée (jauge et bassins) en cas d'accueil de grande compétition internationale (Championnats d'Europe notamment), les échanges se poursuivent sur la réalité modulaire de ces configurations et sur les conditions nécessaires à l'organisation de chaque compétition. La FFN se positionne par ailleurs sur le bassin de natation temporaire qui sera utilisé en 2024, en vue de le réallouer à des fins événementielles. La discussion se poursuit concernant les modalités d'exploitation de l'équipement. Le projet étant une DSP de modèle concessif, la FFN doit envisager avec Récréa (exploitant commercial) et la MGP les modalités de collaboration permettant à l'équipement de devenir l'écrin de la natation française.	
Pistes d'évolution envisagées pour 2021 - 2024 : Deux sujets restent à sécuriser d'ici la finalisation du projet olympique : la FFN négocie auprès du COJO la mise à disposition du bassin olympique temporaire de natation course une fois les Jeux terminés et elle finalise auprès de la MGP et du concessionnaire les modalités de fonctionnement du CAO entre exploitant et présence fédérale. Les projets liés à l'organisation de grandes compétitions devront également être affinés durant la prochaine olympiade, en vue de préparer un planning post-olympique ambitieux et cohérent avec les ambitions du concessionnaire.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Territoires et équipements
Intitulé de l'action : Renforcer la position institutionnelle de la Fédération	
Eléments de contexte : - Nécessité de construire des partenariats durables et fructueux avec des entreprises - Volonté de devenir un acteur institutionnel incontournable du secteur des piscines - Opportunité de peser davantage dans les décisions nationales via la nouvelle Agence du Sport	
Eléments de mise en œuvre : - Contractualisation de Partenariats Techniques avec entreprises spécialistes du secteur - Participation à des Salons, colloques, Journées techniques - Suivi de la refonte du CNDS et participation à la nouvelle Agence Nationale du Sport	
Résultats obtenus : Le bilan des partenariats techniques s'avère très positif, avec un fort taux de renouvellement des entreprises tous les deux ans, preuve d'une satisfaction mutuelle dans cette forme de collaboration. Les échanges techniques sur les projets s'intensifient et permettent au Service d'améliorer sa connaissance des opérations. Dans cette droite ligne, et pour faire le lien avec les collectivités et autres acteurs institutionnels, la participation à différents événements importants du secteur des piscines est devenue incontournable : Salon des Maires et des Collectivités Locales, Journées PSL, Forum Sportcoll... L'évolution du CNDS en Agence Nationale du Sport modifie profondément l'accompagnement fédéral des projets piscines et il faut réinventer un mode de fonctionnement. Les enveloppes traditionnelles dédiées aux piscines se sont vues remplacées par un Plan d'Aisance Aquatique aux contours encore incertains qui laisse la part belle à des projets non structurants à faible plus-value fédérale.	
Pistes d'évolution envisagées pour 2021 - 2024 : Il est nécessaire de mieux appréhender la nouvelle mouture de l'Agence Nationale du Sport pour continuer de proposer un message pertinent et cohérent dans l'accompagnement des projets piscines locaux. En parallèle, et pour intensifier encore les bonnes relations que peut entretenir le Service avec le reste de l'écosystème, la piste d'un Salon organisé ou co-organisé par la Fédération doit être étudiée et chiffrée, en ce qu'elle pourrait générer un rayonnement nouveau et de fructueuses pistes partenariales. Autre piste de travail, le renforcement des liens avec les groupements de collectivités (ANDES, AMF, France Urbaine, Régions de France...) qui pourraient aux côtés de la Fédération porter un message commun constructif auprès de leurs adhérents.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Développement et Accompagnement du Réseau Fédéral
Intitulé de l'action : Création d'un nouveau service fédéral, conçu dans une logique de « Centre Fédéral de Ressources » et ayant vocation à soutenir et accompagner les clubs, comités et ligues dans leur projet de structuration, développement et professionnalisation.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Volonté de la nouvelle gouvernance, d'une nouvelle équipe - Projet de placer les clubs au cœur du dispositif fédéral (réforme des statuts/ réforme de la licence) - Culture fédérale pas assez partagée avec les acteurs du réseau Natation - Relais et contacts avec les ligues, les comités et les clubs insuffisamment formalisés et automatisés - Pas de stratégie nationale d'accompagnement des acteurs du réseau fédéral sur les questions relatives au développement - Absence d'outils et/ou guides méthodologiques pour conforter et aider les acteurs dans leurs missions au quotidien - Besoin de disposer à tous les échelons territoriaux de relais opérationnels formés au développement de la natation	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Mise à disposition gratuite de l'outil d'aide à la gestion des clubs « Swim Community by FFN » - Proposition de création d'un outil informatique d'aide à la formalisation du projet de développement du réseau fédéral - Formalisation du projet de développement fédéral et du plan d'actions 2019-2024 conçu dans une logique territoriale - Organisation de regroupements des Présidents de ligues et des regroupements des Agents de Développement régionaux - Déploiement du dispositif de la contractualisation fédérale FFN/Ligues - Pilotage et gestion des campagnes PSF 2019 et 2020 - Gestion des campagnes labellisation 2018 et 2019 - Conduite de la réforme du dispositif de la labellisation 3.0 en 2020 - Création de la commission fédérale Outre-Mer	
Objectifs recherchés : - Créer du lien, renforcer la cohésion entre les structures fédérales, répondre aux attentes et être au service du réseau fédéral - Permettre d'optimiser le déploiement du projet fédéral dans les territoires - Permettre à toutes les structures fédérales de s'approprier au mieux la démarche fédérale impulsée en l'adaptant à son contexte territorial, ses moyens et ses besoins - Aider, conseiller, accompagner les ligues, comités et clubs dans la mise en œuvre de leur projet de structuration, développement et professionnalisation - Être à l'écoute et au service du réseau fédéral et plus particulièrement les clubs	
Résultats obtenus : • Organisation de regroupements des Présidents de ligues : 3 en 2018, 2 en 2019, 3 visioconférences en 2020 • Organisation des regroupements des Agents de Développement régionaux : 3 en 2018, 0 en 2019 • Labellisation 2018 : 361 clubs labellisés - 2019 : 389 clubs labellisés - 2020 : lancement de la réforme du dispositif • Contractualisation 2018 : 7 contrats ligues signés - 2019 : 9 contrats ligues signés • Formalisation du plan de développement fédéral 2019- 2024 et de son plan d'actions`	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Reconduction de l'action envisagée le prochain mandat. Elargissement du périmètre d'actions et amélioration de l'impact et de la lisibilité du service vis-à-vis de réseau fédéral, via une meilleure promotion et communication des missions réalisées et un renforcement des services proposés aux structures fédérales.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Développement et Accompagnement du Réseau Fédéral		
Intitulé de l'action :	Pilotage et gestion des campagnes « Projets Sportifs Fédéraux » en 2019 et 2020		
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action :	En mars 2019, lancement d'une expérimentation par l'ANS pour permettre aux fédérations de gérer la campagne de demande de subvention du Projet Sportif Fédéraux (crédit ex CNDP). Candidature retenue de la FFN		
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) :	- Création d'une commission fédérale PSF présidée par M. Philippe Briout - Définition d'un cadre de fonctionnement avec procédures et cahier des charges (calendrier, actions éligibles, process, ...) - Ecriture d'un guide mode d'emploi pour aider les structures fédérales à élaborer leur dossier de demande de subvention - Formalisation d'un outil d'évaluation des dossiers PSF - Constitution d'un comité technique composé de techniciens de la fédération - Accompagnement des structures fédérales (conseils, apports d'informations, éclairages techniques, ...) - Instruction administrative des dossiers, vérification de leur complétude, de leur éligibilité, étude des actions et propositions des montants par le comité technique - Décision par la commission fédérale des propositions d'attribution des subventions soumis à l'ANS - Edition des états de paiements pour versement des subventions par l'ANS		
Objectifs recherchés :	- Déployer le projet de développement fédéral dans les territoires en orientant/ impulsant les actions de développement des structures fédérales selon les priorités fédérales - Structurer et fédérer le réseau fédéral en impliquant les ligues dans le pilotage et la gestion de la campagne (co-instruction des dossiers FFN/Ligues et accompagnement des comités et des clubs par les ligues) - Doter les structures fédérales de moyens financiers pour leur permettre de mettre en œuvre leurs actions de développement - Proposer une répartition des crédits du PSF, la plus équitable et juste possible en adéquation avec les projets présentés et les besoins financiers formulés par les structures fédérales		
Résultats obtenus :	➤ 2019 : Montant enveloppe octroyé par l'ANS: 1 069 900 € Nombre de dossiers Ligues : 16 Nombre de dossiers CD : 46 Nombre de dossiers clubs : 250 Nombre total d'actions déposées : 752 ➤ 2020 : Montant enveloppe octroyé par l'ANS: 1 148 510 € Nombre de dossiers Ligues : 15 Nombre de dossiers CD : 47 Nombre de dossiers clubs : 317 Nombre total d'actions déposées : 1030		
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :	- S'appuyer encore davantage sur le réseau des Ligues pour optimiser le pilotage de la campagne et garantir une instruction de proximité par l'accompagnement. Pour cela, la commission fédérale PSF devra définir un mode de répartition de l'enveloppe nationale selon des critères objectifs et tangibles (= montant des enveloppes octroyées par ligue en 2018, 2019, nombre de structures fédérales engagées dans le PSF, nombre de clubs, nombre de licenciés, contexte géographique, dynamique de développement, progression annuelle du nombre de licenciés, ...). - Stopper le saupoudrage financier en définissant, chaque année des priorités fédérales claires et en limitant le nombre d'actions déposées afin de recentrer et recadrer les actions présentées par les structures fédérales et ainsi, permettre un soutien financier plus en adéquation avec les besoins financiers formulés et le coût de mise en œuvre des projets. Cela signifie qu'il faut accepter de financer plus, mais moins de projets, donc moins de structures fédérales. En termes de priorités, il pourrait être opportun pour l'année prochaine, de définir comme axe de travail pour les échelons ligues et comités, le fait de devoir travailler en collaboration et concertation autour de projets communs et objectifs partagés avec des ligues qui accompagnent les comités et des comités, positionnés en soutien et appui des clubs.		

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Développement et Accompagnement du Réseau Fédéral																				
Intitulé de l'action : Conduite de la réforme du dispositif de la labellisation 3.0 Pilotage et gestion des campagnes « Labellisation » 2017, 2018 et 2019																					
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Arrivée d'une nouvelle équipe d'élus fédéraux avec une nouvelle gouvernance - Création d'un nouveau service fédéral (DARF) dédié à l'accompagnement des clubs - Volonté de simplifier le dispositif en apportant plus de lisibilité et de cohérence (= plus d'adéquation entre le projet de développement fédéral et l'activité des clubs) - Volonté d'alléger les démarches administratives en proposant un outil informatique qui automatise le processus de demande de label(s) via la création d'un module spécifique dans ExtraNat																					
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : • Création d'un groupe de travail composé de salariés, cadres techniques, élus et piloté par M. Julien Ville, chargé de définir le nouveau dispositif fédéral (nom des labels, type de mentions, choix des critères, principes et mode de fonctionnement, calendrier, ...) • Ecriture d'un cahier des charges pour la création du module ExtraNat • Validation du nouveau dispositif approuvé à l'AG fédérale en avril 2019 • Communication régulière après des clubs pour les informer des nouvelles modalités et les préparer au changement • Formalisation d'un guide mode d'emploi pour apporter les explications de fonctionnement aux structures fédérales et aider les clubs à faire leur demande de labels • Accompagnement des clubs, apport de conseils et assistance technique																					
Objectifs recherchés : • Optimiser le déploiement du projet de développement fédéral dans les clubs • Inviter les clubs à s'engager dans une réelle démarche de structuration, de professionnalisation et de développement en orientant et guidant leurs activités à travers le choix des mentions et des critères retenus • Permettre aux clubs de communiquer, de promouvoir et valoriser leurs activités auprès de leurs partenaires institutionnels, des médias et du grand public (= amélioration de leur image et notoriété pour conforter et/ou gagner davantage de créneaux, obtenir plus de moyens techniques et financiers (subventions publiques, mécénat, ...), capter des nouveaux licenciés)																					
Résultats obtenus : ➤ Campagne 2017 - 2018 (avant réforme de la labellisation): Montant enveloppe fédérale: 288 323 €, répartie comme suit : 158 955 € pour les labels nationaux et internationaux et 129 368 € pour les labels régionaux. Nombre de clubs labellisés : 361 clubs labellisés répartis comme suit :<table><tr><td>5 clubs labellisés International</td><td rowspan="2">}</td><td rowspan="2">= 38 clubs</td></tr><tr><td>33 clubs labellisés National</td></tr><tr><td>94 clubs labellisés Formateur</td><td rowspan="3">}</td><td rowspan="3">= 323 clubs</td></tr><tr><td>172 clubs labellisés Développement</td></tr><tr><td>57 clubs labellisés Animation</td></tr></table> ➤ Campagne 2018 - 2019 (avant réforme de la labellisation): Montant enveloppe fédérale: 195 555 €, répartie comme suit : 95 502 € pour les labels nationaux et internationaux et 100 053 € pour les labels régionaux. Nombre de clubs labellisés : 395 clubs labellisés répartis comme suit :<table><tr><td>13 clubs labellisés International</td><td rowspan="2">}</td><td rowspan="2">= 52 clubs</td></tr><tr><td>39 clubs labellisés National</td></tr><tr><td>68 clubs labellisés Formateur</td><td rowspan="5">}</td><td rowspan="5">= 343 clubs</td></tr><tr><td>105 clubs labellisés Développement</td></tr><tr><td>55 clubs labellisés Animation</td></tr><tr><td>76 clubs labellisés Animation/Développement</td></tr><tr><td>39 clubs labellisés Animation/ Formateur</td></tr></table>		5 clubs labellisés International	}	= 38 clubs	33 clubs labellisés National	94 clubs labellisés Formateur	}	= 323 clubs	172 clubs labellisés Développement	57 clubs labellisés Animation	13 clubs labellisés International	}	= 52 clubs	39 clubs labellisés National	68 clubs labellisés Formateur	}	= 343 clubs	105 clubs labellisés Développement	55 clubs labellisés Animation	76 clubs labellisés Animation/Développement	39 clubs labellisés Animation/ Formateur
5 clubs labellisés International	}	= 38 clubs																			
33 clubs labellisés National																					
94 clubs labellisés Formateur	}	= 323 clubs																			
172 clubs labellisés Développement																					
57 clubs labellisés Animation																					
13 clubs labellisés International	}	= 52 clubs																			
39 clubs labellisés National																					
68 clubs labellisés Formateur	}	= 343 clubs																			
105 clubs labellisés Développement																					
55 clubs labellisés Animation																					
76 clubs labellisés Animation/Développement																					
39 clubs labellisés Animation/ Formateur																					

➤ **Campagne 2019 - 2020 (avant réforme de la labellisation):**

Montant enveloppe fédérale: 156 676 €, répartie comme suit : 55 357 € pour les labels nationaux et internationaux et 99 318 € pour les labels régionaux (animation, développement et formateur).

Nombre de clubs labellisés : 389 clubs labellisés répartis comme suit :

- | | | |
|---|---|-------------|
| <ul style="list-style-type: none">• 59 labels Animation• 180 labels Développement• 105 labels Formateur | } | = 344 clubs |
| <ul style="list-style-type: none">• 39 labels National• 10 labels International | } | = 49 clubs |

A noter que la baisse de l'enveloppe financière 2019 consacrée à la labellisation s'explique par la baisse du % de remise sur les licences pour les labels nationaux et internationaux qui a été aligné avec celui des labels régionaux, soit un passage de 20% à 5%.

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

Lancement de la réforme en septembre 2020. Les éventuelles évolutions et ajustements à proposer se feront après le bilan de cette 1^{ère} campagne.

D'ores et déjà, suite au vote de la réforme du dispositif de la labellisation (en avril 2019), l'affectation des aides financières est réalisée, dès 2020, sur l'exercice comptable qui coïncide avec la saison sportive du label, suite à une préconisation des Commissaires aux Comptes. Le versement de l'aide est effectué, pour moitié de l'enveloppe, au *pro rata* des licences de la saison du label, et pour l'autre moitié, au *pro rata* des mentions (dauphins) obtenues.

L'avantage de ce dispositif est double : il est garant d'une totale équité entre clubs et applicable quel que soit le montant total alloué à la labellisation au niveau national. Un bilan approfondi des campagnes 2019-2020 puis 2020-2021 devra être réalisé. Il n'est, à ce jour, pas pertinent de se focaliser sur les résultats de la campagne 2019-2020, la crise sanitaire actuelle rendant délicate toute visibilité et interprétation.

Il pourrait être envisageable de créer un 2^{ème} pallier de la labellisation avec un niveau d'exigences plus élevé en terme de critères pour inciter les clubs, dont la situation le permettrait, à continuer de se structurer et se développer ou du moins à maintenir un certain gage de qualité des prestations proposées.

L'idée étant que les clubs engagés dans le dispositif et qui remplissent annuellement les critères, ne considèrent pas la labellisation comme un acquis et s'installent dans une routine de fonctionnement sans jamais chercher à faire évoluer et améliorer leur club.

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Développement et Accompagnement du Réseau Fédéral
Intitulé de l'action :	Création de la commission fédérale Outre-mer
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action :	- Arrivée d'une nouvelle équipe d'élus fédéraux avec une nouvelle gouvernance - Volonté des élus fédéraux de mieux accompagner les territoires éloignés et leur donner une « tribune » pour s'exprimer et faire remonter leurs besoin et attentes - Volonté des présidents des ligues d'Outre-Mer d'avoir une représentativité plus officielle au sein de la FFN
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) :	• Nomination de M. Mandé, en tant que responsable de la commission fédérale Outre-Mer • Mutualisation des réunions de commission Outre-Mer, organisées la veille des regroupements nationaux des présidents de ligue • Elaboration d'une nouvelle grille de répartition de l'enveloppe financière Outre-Mer « aides au clubs »
Objectifs recherchés :	• Offrir aux ligues d'Outre-Mer un espace de travail pour une meilleure prise en compte de leurs spécificités dans le projet de développement fédéral • Partager, échanger sur des problématiques communes et trouver ensemble des réponses adaptées
Résultats obtenus :	• Elaboration d'une nouvelle grille de répartition de l'enveloppe financière Outre-Mer • Lancement d'un appel à projet spécifique Ligues d'Outre-Mer/ crise sanitaire « covid -19 » visant à soutenir les projets de développement des clubs facilitant la reprise d'activité et le retour des licenciés
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :	• Définir un plan d'actions spécifiques 2021 – 2024 afin de disposer d'un cap de travail avec des objectifs à atteindre

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Ecole de Natation Française
Intitulé de l'action : Favoriser l'apprentissage de la natation pour tous sur le concept de l'École de Natation Française de la Fédération Française de Natation	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Chaque saison, au sein de la FFN, quasiment un licencié sur deux (46% en 2019) est âgé de moins de 13 ans. Les jeunes concernés viennent, en premier lieu, apprendre à nager au sein des clubs FFN. Après l'acquisition du Sauv'nage qui certifie à son titulaire qu'il est à l'aise et en sécurité en milieu aquatique, un grand nombre de jeunes poursuivent leur formation de nageur en vue de développer leurs habiletés motrices puis de se confronter aux autres dans l'une des 5 disciplines sportives de la FFN. Rénovée en 2008, il y a une forte demande des clubs, après 12 ans d'exercice, de réformer les 3 étapes de l'ENF : Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et Pass'compétition. Parallèlement, le Ministère des Sports a créé, sous l'impulsion de la Ministre, le plan « aisance aquatique » qui va faire évoluer le paysage actuel en matière d'apprentissage de la natation.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - 3 niveaux d'organisation (Sauv'nage = club / Pass'sports de l'eau = comités départementaux et/ou ligues / Pass'compétition = ligues (ou CD si la ligue a délégué pour des problématiques territoriales) - Obligation de disposer du Pass'compétition pour accéder à la compétition - Obligation d'être formés pour les encadrants - Création du groupe de travail ENF-FFN représentatif de l'ensemble des structures fédérales (clubs, CD, ligues et FFN) et de l'ensemble des acteurs (élus, cadres techniques et salariés) - Création d'une Cellule de Réflexion Apprentissage FFN pour nourrir la réflexion	
Objectifs recherchés : - Réaffirmer la compétence et le savoir-faire de la FFN en matière d'apprentissage et de formation - Lutter activement contre le phénomène des noyades - Favoriser l'accès à la culture de l'eau - Renforcer le parcours de formation du nageur - Réformer le Pass'sports de l'eau - Réformer le Pass'compétition - Renforcer la formation des encadrants - Favoriser la licenciation des pratiquants - Collaborer avec les fédérations partenaires du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA)	
Résultats obtenus : - Plus de 290 000 tests ENF validés sur l'olympiade 2017/2020 dont 155 000 Sauv'nage - Plus de 9 200 certifications ENF délivrées sur l'olympiade 2017/2020 - Développement et consolidation du réseau fédéral sur la thématique de l'apprentissage (CIAA et autres partenaires privilégiés) - En Natation Course, création de rencontres d'animation « Challenge Avenir » qui répond aux attentes des clubs pour l'accession à la compétition - Création d'une commission « Apprentissage » au sein du CIAA	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Intégration du Savoir-Nager sécuritaire unique en lieu et place du Sauv'nage (travaux du plan ministériel « aisance aquatique ») - Poursuivre les travaux de réflexion du groupe ENF FFN sur la réforme du Pass'sports de l'eau en lien avec le CIAA - Création d'un livret de construction du nageur (du débutant au champion) - Ouvrir l'ENF à de nouveaux publics par conventionnement (collectivités, gestionnaires de camping...) - Poursuivre et développer les liens avec le CIAA, les collectivités et autres partenaires privilégiés	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Plans « J'apprends à nager » et « aisance aquatique »
Intitulé de l'action : Favoriser l'apprentissage de la natation par le biais des plans ministériels « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Les noyades représentent la première cause de mortalité par accident chez les enfants. Une enquête interne au sein de l'Éducation Nationale fait état qu'un enfant sur deux rentrant en 6 ^{ème} ne sait pas nager. Fort de ce constat, la Ministre des Sports a créé le plan « Aisance Aquatique » devenu depuis lors le plan de « Prévention des noyades et de développement de l'Aisance Aquatique » auquel la FFN a été associée et a contribué aux différents travaux.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Pilotage du groupe de travail ministériel « Harmonisation des tests » dans le cadre du plan « aisance Aquatique » - Participation au groupe de travail ministériel « Augmenter le nombre de MNS » du plan « aisance aquatique » - Création d'une Cellule de Réflexion Apprentissage FFN - Contribution FFN en qualité d'expert à la conférence nationale de consensus « Aisance Aquatique » - Déploiement du plan « J'apprends à nager » - Déploiement de formations « Aisance Aquatique » via l'appel à projets « Aisance Aquatique » de l'ANS	
Objectifs recherchés : - Réaffirmer la compétence et le savoir-faire de la FFN en matière d'apprentissage et de formation - Développer l'apprentissage de la natation pour tous - Lutter activement contre le phénomène des noyades - Favoriser l'accès à la culture de l'eau - Renforcer le parcours de formation du nageur - Définir un continuum didactique sur la construction du nageur (Aisance Aquatique => Savoir-Nager Sécuritaire => Nageurs loisirs et/ou compétiteurs) - Renforcer la formation des encadrants - Favoriser la licenciation des pratiquants - Augmenter le nombre de licenciés FFN - Collaborer plus étroitement avec les fédérations partenaires du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) et les partenaires privilégiés (Education Nationale et collectivités)	
Résultats obtenus : - Plus de 70 000 licences JAN souscrites sur l'olympiade 2017/2020 avec la création d'une licence spécifique à tarif préférentiel - Définition d'un seul et unique test de référence du Savoir-Nager sécuritaire - Publication d'une contribution FFN dans le cadre des travaux la conférence nationale de consensus « Aisance Aquatique » - Structuration et développement de la démarche « Aisance Aquatique » par le biais de la formation - Déploiement des premières formations « Aisance Aquatique » (nationales et régionales) - Développement et consolidation du réseau fédéral sur la thématique de l'apprentissage (Education Nationale, CIAA et autres partenaires privilégiés) - Création d'une commission « Apprentissage » au sein du CIAA - Ebauche d'un livret de construction du nageur (du débutant au champion)	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Renover l'ENF en lien avec les disciplines sportives et le CIAA : Intégration des enfants de 4 à 5 ans (« aisance aquatique ») / intégration du Savoir-Nager sécuritaire unique en lieu et place du Sauv'nage entres autres - Renforcer la formation des encadrants en démultipliant les formations « Aisance Aquatique » pour augmenter le nombre d'éducateurs sportifs pouvant intervenir dans le champ de l'Aisance Aquatique : classes bleues (temps scolaire) et stages bleus (péri et extra-scolaire) - Mettre à disposition des encadrants formés sur l'aisance aquatique des outils pédagogiques et didactiques de référence - Dispenser les formations régionales aisance aquatique en toute autonomie - Augmenter le nombre de pratiquants prenant part aux plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » - Se doter et diffuser largement le Livret de construction du nageur FFN auprès de l'ensembles des structures fédérales, des ERFAN et des éducateurs sportifs (référence fédérale) - Investir de nouveaux lieux de pratique pour développer nos activités et augmenter le nombre de licenciés - Renforcer les liens entre les services fédéraux Développement et Formation pour favoriser le déploiement des actions de formations - Poursuivre et développer les liens avec l'Éducation Nationale, le CIAA, les collectivités et autres partenaires privilégiés)	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Développement des pratiques
Intitulé de l'action : Promouvoir l'engagement Citoyen par le sport - Le Service Civique Faire connaître, accompagner, soutenir les structures dans la mise en place du dispositif Service Civique	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : A l'issue du Comité Interministériel à l'Egalité et à la Citoyenneté (CIEC), organisé le 6 mars 2015, le Premier ministre a rappelé la place et le rôle essentiel du sport dans le plan « Egalité et Citoyenneté » du gouvernement : • Le Sport est un outil majeur d'intégration • Le Sport est un outil éducatif et de mixité sociale • Le Sport est porteur de valeurs. Dans le cadre de sa politique fédérale, la FFN a souhaité développer l'apprentissage et la pratique de la natation au plus grand nombre et pour tout public (jeunes, seniors, handicapés...) et parallèlement participer à la lutte contre les noyades mais aussi veiller au développement du secteur de la Natation Santé (mission d'intérêt général). La fédération à travers ce plan participe aussi à la lutte contre l'échec scolaire au sein de ses clubs et des structures figurant dans le Projet de Performance Fédéral "PPF" anciennement PES.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Positionnement comme tête de réseau avec comme objectif prioritaire l'accompagnement des structures dans la mise en place du dispositif. - Interlocuteur privilégié auprès de l'Agence Nationale de service civique. - Intégration progressive des structures FFN dans le dispositif, élaboration de 2 avenants à l'agrément 2 fois par an (objectif intégrer l'ensemble des structures FFN dans l'agrément national collectif afin de faciliter l'accès au dispositif) - Possibilité d'organiser des formations à destinations des tuteurs et des jeunes en mission de service civique, - Veille réglementaire	
Objectifs recherchés : - Permettre aux structures FFN de contribuer à la mise en place du plan « Citoyens du Sport » au travers le dispositif Service Civique : dispositif permettant un soutien au développement des structures fédérales - Soutien au développement des dispositifs J'apprends à nager, Nager Forme Santé - Aider, conseiller, accompagner, être à l'écoute et au service des structures FFN dans la mise en œuvre du dispositif Service Civique - Soutenir les jeunes en Service Civique durant leur mission	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Elargir le nombre de missions, promouvoir l'augmentation de l'amplitude des contrats d'engagement auprès de l'Agence Nationale - Favoriser l'inclusion (augmenter le nombre de jeunes en SC porteur de handicap) afin de répondre le mieux possible aux recommandations de l'Agence) - Poursuivre : - les échanges avec l'Agence afin d'augmenter le nombre de postes, - la promotion, - la communication sur ce secteur, - l'accompagnement des structures désirant accueillir un Service Civique, l'accompagnement des jeunes la création d'outils d'accompagnement, d'outils de suivi des tuteurs des jeunes, des formations obligatoires, - le développement des contacts / relationnels avec les structures, les jeunes en SC, les tuteurs... - Réflexion sur l'opportunité d'organiser un rassemblement annuel à la FFN de tous les volontaires et tuteurs engagés dans le dispositif, leur proposer à nouveau la formation civique et citoyenneté.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Activités estivales (Natation estivale, NGN et Animation)
Intitulé de l'action : Volonté de développer la natation estivale et de conquérir de nouveaux espaces de pratiques afin d'augmenter le nombre de licenciés et le nombre de clubs de la fédération.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Nagez Grandeur Nature rassemble depuis de longues années environ 25 000 pratiquants non licenciés sur une quarantaine de sites (la moitié des organisateurs étaient des collectivités). - Stabilisation depuis de longues années de la natation estivale à 100 clubs et 10 000 pratiquants. - Nombreux « petits » événements organisés par les clubs avec des pratiquants non licenciés.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Ouverture de la natation estivale aux pratiquants des clubs annuels ainsi qu'aux régions « non historiques ». - Organisation du critérium de natation estivale avec environ 200 nageurs en 2019 (annulé en 2020) en parallèle de la Coupe de France estivale (5 régions). - Lancement du module « gestion des événements d'animation » qui permet aux clubs de licencier les participants aux activités événementiels (salon, portes-ouvertes...). - Redéfinition du concept de NGN avec la prise obligatoire d'une licence à 2€ pour les participants (2 000 en 2019).	
Objectifs recherchés : - Augmentation du nombre de licenciés (natation estivale, NGN et animations estivales) - Promouvoir les activités non compétitives de la Fédération ainsi que l'apprentissage (pour NGN) - Volonté de donner un nouvel objectif pour la natation estivale (événement ouvert aux jeunes et aux seniors contrairement à la Coupe de France)	
Résultats obtenus : - Organisation du critérium de natation estivale avec environ 200 nageurs en 2019 (annulé en 2020) en parallèle de la Coupe de France estivale (5 régions) - Ouverture de la natation estivale aux pratiquants des clubs annuels - Lancement du module « gestion des événements d'animation » qui permet aux clubs de licencier les participants aux activités événementiels (salon, portes-ouvertes...) - Redéfinition du concept de NGN avec la prise obligatoire d'une licence à 2€ pour les participants (2 000 en 2019)	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Elaboration des programmes sportifs de la Natation Estivale en lien avec ceux de la Natation de Course et de l'Eau Libre. Une centralisation des activités estivales pourrait être envisagée. La commission des activités estivales pourrait inclure le Beach Water-Polo, les étapes de l'EDF Aqua Challenge... Conquête de nouveaux espaces de pratique car de nombreuses piscines (notamment découvertes) sans club FFN et de nombreux espaces dans le milieu naturel où des activités sont possibles.	

Compétence fédérale :	Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques
Intitulé de l'action : Concevoir et mettre en œuvre la politique de développement du réseau interfédéral du CIAA au travers de différentes mesures.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Depuis sa création en 2006, le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques n'a pu se développer comme il était souhaité. Il a fallu attendre l'année 2019 pour avoir une entité juridique propre à travers la création officielle d'une association loi 1901 et un recrutement en ressources humaines pour mener à bien les nombreux travaux souhaités.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Le développement du réseau interfédéral passe par une formalisation d'une stratégie de développement et de communication. La conception et la gestion des réunions institutionnelles et des plans communications permettent de développer ce réseau. L'accompagnement des structures fédérales à travers la création et l'animation du réseau de techniciens des fédérations membres du CIAA ont permis de travailler sur de nombreux projets.	
Objectifs recherchés : L'objectif du CIAA est de développer un réseau interfédéral autour des activités aquatiques sur différents domaines autour de quatre grands axes : - La Formation - Les Équipements - L'Organisation des pratiques / l'Apprentissage / ENF - Le Sport & Handicap. Ces quatre grands axes ont permis de créer des commissions respectives permettant aux techniciens et aux élus de chaque fédération de travailler en commun sur de nombreux projets.	
Résultats obtenus : Chaque commission du CIAA avance à un rythme différent suivant les actualités. La commission Équipements a permis à la FFN d'enrichir la neuvième édition de l'ouvrage d'aide à la conception des équipements aquatiques de la FFN. Cet enrichissement passe par une retranscription des besoins de pratique d'autres fédérations telles que les spécificités de pratique (ex : la plongée) ou bien encore sur l'accueil de publics spécifiques, et plus particulièrement les personnes porteuses ou/en situation de handicap. La commission Organisation des pratiques / l'Apprentissage / ENF avance sur les problématiques liées à l'apprentissage en prenant en compte les travaux ministériels du plan aisance aquatique et la volonté de la FFN de rénover l'Ecole de Natation Française. La commission Formation centre son action sur la pénurie d'encadrants en recensant les problématiques et en étant force de propositions pour face à cette situation alarmante. La commission Sport et handicap s'attèle à la reconnaissance des personnes en situation de handicap et de leur inclusion dans les différentes activités aquatiques.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Institution : favoriser la reconnaissance du CIAA afin qu'il soit connu et reconnu des institutions et du mouvement sportif. Mobiliser plus largement les ressources vives des fédérations membres pour qu'ensemble nous soyons plus forts à porter des messages communs sur les problématiques partagées. - Apprentissage : rénover l'ENF : Intégration des enfants de 4 à 5 ans (« aisance aquatique ») / intégration du Savoir-Nager sécuritaire unique en lieu et place du Sau'nage / Re-conceptualisation de l'actuel Pass'sports de l'eau en intégrant le sauvetage et en définissant des progressions pour chaque discipline / Définition d'un Savoir-Nager sécuritaire en milieu naturel / Création de nouveaux supports pédagogiques plus attractifs. En outre, le CIAA ambitionne de proposer une formation nationale aisance aquatique à destination des formateurs des fédérations du CIAA. - Equipements : Réaliser un document sur l'ensemble des préconisations des fédérations du CIAA pour l'ouvrage d'aide à la conception de la FFN. Réaliser un livre blanc sur les modes de gestion des équipements aquatiques à destination des élus et des directeurs des sports des collectivités. Communiquer auprès des syndicats des architectes sur la question équipements sportifs doit être réalisée. Prendre en compte les nouvelles problématiques tel que le vieillissement des équipements sportifs. - Formation : recenser l'ensemble des documents concernant les filières de formation des fédérations du CIAA ainsi que les différentes formations fédérales et être force de proposition pour enrayer la pénurie d'éducateurs sportifs. - Sport et handicap : permettre au sport de mieux s'inscrire dans la vie des personnes en situation de handicap et stimuler leur envie de pratique. Il est également important de réaffirmer la place du sport dans la société en tant qu'acteur d'intégration sociale et d'inclusion dans tous les cas du handicap. -	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Développement Durable
Intitulé de l'action : Réduire l'empreinte écologique de la FFN	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Urgence écologique Devoir d'exemplarité du siège fédéral et des grands évènements fédéraux	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : • L'exemplarité du siège fédéral Mise en place du tri sélectif, limitation des impressions papier (couleur), mise à disposition de fontaines à eau. • L'exemplarité des évènements fédéraux Charte des évènements écoresponsable en eau libre, recours aux gobelets biodégradables, etc. Au niveau inter-fédérations sportives, le Ministère des Sports et le CNOSF organisent régulièrement des temps d'échanges sur la "responsabilité sociétale des organisations (RSO)", nouveau concept découlant de celui du "développement durable". Par ailleurs, le CNOSF vient de mettre en ligne une plateforme permettant aux fédérations de réaliser un autodiagnostic pour évaluer leur niveau d'implication sur les différentes composantes RSO. Sur cette plateforme coopérative, les fédérations peuvent également partager leurs bonnes pratiques, une ressource précieuse.	
Objectifs recherchés : Exemplarité environnementale du siège fédéral et des grands évènements fédéraux.	
Résultats obtenus : Siège fédéral : Réduction notable du volume d'impression papier, notamment couleur. Sensibilisation des salariés au tri sélectif, à l'utilisation de transports alternatifs à la voiture. Echanges réguliers avec les services Développement Durable du Ministère des Sports et du CNOSF. Création d'une commission développement durable.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : • L'exemplarité du siège fédéral Mettre en place un système d'affichage clarifiant les règles de tri des déchets, et dans un second temps, élaborer une "charte environnementale" synthétisant les bonnes pratiques non seulement concernant le tri, mais aussi l'usage du papier, la consommation d'eau, la consommation d'électricité, les modes de déplacement, etc. Autre sujet, l'accumulation de stocks dans nos garages, notamment textiles : organiser une redistribution à des associations en demande. • L'exemplarité des évènements fédéraux Pour aller plus loin, nos démarches méritent d'être formalisées, en proposant l'intégration d'une charte "Développement Durable" dans l'ensemble de nos conventions d'organisation, ce en nous inspirant des "Engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements" (et des gestionnaires d'équipements) rédigés par le Ministère des Sports en partenariat avec WWF. Il conviendra d'associer les disciplines sportives et les services fédéraux concernés dans la rédaction de cette charte, afin d'aboutir à un contenu final à la fois ambitieux et réaliste à présenter aux élus. Réfléchir à la manière dont les principes de la charte "Développement Durable" fédérale pourraient trouver un écho auprès de l'ensemble des Ligues, des départements et des clubs, afin d'insuffler une dynamique sur l'ensemble des évènements locaux sur le territoire • Le partage des bonnes pratiques Réfléchir à un protocole de collecte et de partage des bonnes pratiques existantes au plus près du terrain, au niveau de nos clubs, comités, ligues. La plupart s'active déjà sur le sujet du développement durable, il conviendra de valoriser leurs actions et de s'en inspirer. ⇒ <i>Faire de la Commission développement durable un organe appuyé par l'ensemble des acteurs de la FFN de manière globale et partagée : salariés, direction, élus et cadres techniques.</i>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Organisation des différentes Instances Fédérales
Intitulé de l'action : Une évolution ambitieuse du mode de fonctionnement des instances fédérales se traduisant par la mise en place d'un mode de fonctionnement plus efficient dans un contexte de rigueur budgétaire	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : • Un engagement de la nouvelle équipe élue de moderniser la vie démocratique via une réforme en profondeur de la Gouvernance • Suite à une requête spécifique de la Cour des comptes qui dans son rapport a vivement critiqué le nombre de réunions et déplacements et les dépenses afférentes, élaborations de procédures visant à réduire les coûts. • À la demande des CAC, volonté d'une mise en application plus rapide des décisions • Souhait d'un partage plus important des informations entre les instances fédérales et les différentes entités	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : • Une réforme des Statuts tout au long de l'Olympiade via une modification par vote de l'Assemblée Générale des Statuts de la Fédération Française de Natation : - Limitation du mandat du Président à 2 olympiades - Limitation à 70 ans de l'âge maximal de tout candidat à un poste de membre du Comité Directeur - Vote direct des clubs pour l'élection du comité directeur fédéral - Vote des programmes sportifs par le Comité Directeur - L'Assemblée Générale se prononce sur la politique sportive en général - Création d'un Comité d'Ethique et de Déontologie • Mise en place de réunions institutionnelles et de travail plus rapprochées grâce à l'utilisation d'un système de visioconférence performant afin de limiter substantiellement les coûts de déplacement des élus. Pour les Commissions spécialisées, une seule réunion « physique » dans l'année au siège fédéral. Les autres travaux et échanges se déroulant en visioconférence. • Mise en place de consultations électroniques du Comité Directeur : dans un souci de plus grande efficacité et afin de permettre la mise en application rapide des décisions entre deux réunions du Comité Directeur, il est demandé à ses membres de se prononcer par voie électronique sur la validation de procès-verbaux, modifications réglementaires et sportives. • Elaboration de « Notes d'actualités » mensuelles permettant aux élus de suivre les travaux des différentes entités de la FFN. • Nomination d'un élu référent pour chaque Pôle fédéral • Engagement de 3 audits (organisation, service informatique et Formation) qui ont mobilisé le personnel et les élus afin de donner une photographie fidèle de la situation de la Fédération. Après analyse des résultats des enseignements en seront tirés pour l'avenir.	
Objectifs recherchés : • Tendre vers un mode de Gouvernance plus démocratique et plus moderne, notamment en favorisant le renouvellement des élus pour une meilleure efficacité du projet fédéral. • Créer un lien de proximité avec l'appareil fédéral, favoriser une démocratie directe et permettre à chaque club de pouvoir s'exprimer. • Réduire les coûts de déplacement qu'engendre la tenue des réunions physiques (frais d'hôtel, déplacement avion, train, voiture, frais de bouche ...). Toutes ces économies ont été réattribuées dans les budgets du sportif et ont permis la mise en place de nouvelles actions fédérales. • Souci d'efficacité et mise en place rapide des décisions • Démarche de partage le plus complet possible de l'information	
Résultats obtenus : • Réduction des coûts de déplacement à hauteur de 200 K Euros grâce au recours à la visioconférence • Des réunions plus nombreuses et plus efficaces : ✓ 21 Bureaux, dont 11 en visioconférence ✓ 15 Comités Directeur, dont 3 en visioconférence	

- ✓ 3 Assemblées Générales Ordinaires
- ✓ 1 Assemblée Générale Extraordinaire
- ✓ 10 Regroupements des Ligues, dont 5 en visioconférence
- ✓ 83 réunions de Commissions, dont les $\frac{3}{4}$ en visioconférence
- ✓ Et réunion hebdomadaire de la Présidence pour le traitement des affaires courantes
- Des validations de décisions optimisées via 11 consultations électroniques du comité Directeur

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

- En lien avec le nouveau projet de Gouvernance, une réflexion est menée sur une meilleure répartition des compétences avec et entre les élus.
- De nouveaux formats de commissions avec élargissement à des personnes non élues au sein du Comité Directeur mais rattachées à une expertise dans un domaine particulier.
- Développement encore accru des réunions de travail en visioconférence pour resserrer les liens avec les clubs dans un souci d'efficacité.
- Un binôme élus/salariés en charge des Instances, au centre de la relation avec les élus, et positionné comme un interlocuteur unique et reconnu.

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Marketing
Intitulé de l'action : Gestion et développement des partenariats de la FFN	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Développement des ressources de la FFN - Fidélisation et renouvellement des partenariats stratégiques - Mise en place de nouveaux partenariats	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Mise en place d'appels d'offres (équipementier et diffuseur officiel) - Bilan et négociations pour les reconductions - Prospection	
Objectifs recherchés : - Maintenir voire augmenter les ressources privées liées aux partenariats - Fidéliser les partenaires - Attirer de nouveaux partenaires grâce à de nouveaux événements	
Résultats obtenus : Contrats reconduits sur 4 ans : - Partenaire Principal : EDF ; - Partenaires Officiels : TYR / Mutuelle des Sportifs / beln Sports - Fournisseurs Officiels : Make Up For Ever / Thonon Signature de nouveaux Fournisseurs Officiels : Biogaran, CIC, Punch Power puis STC, Tanita, Watko et Nabaiji - Autres contrats reconduits : CNews, RMC, Poolsan et Ecocréation - Partenaires techniques : Contrats reconduits sur 2 ans : 11 (2018-2019), 13 (2020-2021) Nouveaux contrats : 3 (2018-2019), 2 (2020-2021) - TOTAL 2018 : Cash = 1 410 375 € / Echanges = 932 749 € soit 2 342 709 € 2019 : Cash = 1 508 609 € / Echanges = 897 887 € soit 2 406 496 € 2019 est ainsi à ce jour l'année la plus prolifique pour la FFN en matière de recettes marketing.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Construire un seul et même contrat cadre EDF - Renouvellement à la hausse de certains partenariats - Co-diffusion des grands événements sur une chaîne en clair	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale : Marketing	Swimming Heroes
Intitulé de l'action : Application fédérale Swimming Heroes	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Aller à la conquête des pratiquants et du grand public Inciter le grand public à nager régulièrement « Gamifier » la pratique de la natation Proposer de nouveaux contenus Créer un nouveau dispositif de communication Développer les recettes marketing	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : 2018 : Appel d'offres lancé avec l'aide d'un AMO (Olbia conseil), lui-même choisi par appel d'offres Fin 2018 : Signature du partenariat avec Sport Heroes Début 2019 : Lancement de l'application mobile Début 2019 : Signature du partenariat avec EDF Début 2019 : Opération de lancement avec l'opération « Swimming Heroes for UNICEF » Développement du réseau partenaire, création de contenus, animation de la communauté ... Mise en place de dispositifs ponctuels (ex : Nuit de l'Eau digitale)	
Objectifs recherchés : Volonté de toucher un plus large public que les licenciés FFN Comprendre et suivre les habitudes des pratiquants Inciter à la pratique en apportant des conseils de qualité et en récompensant la régularité et l'effort Inciter les partenaires FFN à nous accompagner sur ce dispositif	
Résultats obtenus : Nombre de téléchargements : 40 000 Nombre d'utilisateurs actifs : 23 000 Nombre de partenariats / recettes obtenues : le CA 2019 représente 31 500 € pour la FFN	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Augmentation du nombre d'utilisateurs : Objectif 100 000 utilisateurs actifs Création d'un plan de communication jusqu'aux JO de Paris 2024 Développement de nouvelles fonctionnalités qui faciliteront le suivi de la pratique Création de contenus novateurs Proposition de récompenses plus incitatives	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Dynamiser la communication de la FFN
Intitulé des actions : - Refonte de l'univers graphique fédérale (1) - Définition d'une charte éditoriale pour les publications des contenus web et des réseaux sociaux (2) - Création de l'identité visuelle EDF Aqua Challenge et de l'Elite water-polo (3)	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Nécessité de faire évoluer l'univers graphique 5 ans après son lancement (1) - Optimisation nécessaire des déclinaisons (1) - La présence de deux sites (ffnatation et ffnextnat) nécessitait la définition d'une charte éditoriale (2) - Mise en place d'astreinte pour couvrir les événements le week-end (2) - Alimenter en contenu en fonction des cibles visées (2) - Création d'une tournée EDF Aqua Challenge avec mise en place d'un partenariat Titre (3) - Lancement de l'Elite Water-polo (3) - Nécessité d'avoir une identité propre pour les grands événements fédéraux (3)	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Appel d'offres et Brief agence (1) et (3) - Création d'un nouvel univers, nouvelle papeterie (1) - Diffusion de la nouvelle charte (1) - Définition des objectifs et des supports de publication (2) - Mise en place d'un groupe de contributeur (edition@ffnatation.fr) (2) - Elaboration d'une charte éditoriale (2) - Ouverture d'un compte LinkedIn (2) - Ouverture de compte dédiés pour les disciplines sur les RS (2) - Mise en place d'une newsletter (2) - Création des chartes graphiques et des déclinaisons visuelles (3) - Conférence de presse de lancement de l'EDF Aqua Challenge (3) - Diffusion dans les clubs de l'Elite water-polo (3) - Création des visuels de chaque étape de l'EDF Aqua Challenge (3)	
Objectifs recherchés : - Cohérence dans les outils de communication (1) - Homogénéité des outils de communication de la FFN (1) et (3) - Valorisation visuelle de la FFN (1) - Cohérence dans la communication et les supports (2) et (3) - Veille et alimentation permanente de nos outils (2) - Elargissement de l'audience de la FFN (2) - Créations de marques fortes (3) - Valorisation de la tournée EDF Aqua Challenge et du partenariat Titre avec EDF (3) - Valorisation des championnats et de la discipline du water-polo et élargissement de la médiatisation (3)	
Résultats obtenus : - Mise place de la nouvelle charte graphique sur la saison 2017/2018 (1) - Augmentation de nos abonnés sur les RS (2) - Meilleure lisibilité dans les contenus de nos sites (2) - 3^e Edition de l'EDF Aqua challenge (uniformisation de la communication sur les 3 tournées) (3) - Déclinaison et renforcement de l'identité graphique dans l'habillage des sites (3) - Déclinaison de l'identité de l'Elite waterpolo via l'appli, le partenariat ballon, les réseaux sociaux...(3)	

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

- Faire évoluer la charte graphique après les JO de Tokyo pour les JO de Paris 2024 (1)
- Homogénéiser graphiquement les deux sites de la FFN (2)
- Décliner l'identité visuelle de l'Elite water-polo pour la diffusion en direct des matchs (3)

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Réseaux sociaux
Intitulé de l'action : Administration des trois principaux réseaux sociaux de la FFN : Facebook, Twitter et Instagram.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Promouvoir toutes les activités de la FFN (sportives et non-compétitives) - Valoriser les performances et le travail des athlètes de nos cinq disciplines - Partager les contenus des acteurs de la FFN (élus, sportifs, entraîneurs, directeurs de disciplines, clubs, partenaires etc.)	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Construction d'un plan de communication chaque lundi pour la semaine à venir - Mise en œuvre de projets spécifiques sur plusieurs semaines - Suivi et relais des posts provenant des acteurs de la FFN	
Objectifs recherchés : - Mettre en valeur les actions fédérales et le travail des acteurs - Proposer des contenus variés et intéressants - Gagner en visibilité avec de plus en plus d'abonnés	
Résultats obtenus : Période septembre 2016 – septembre 2020 - + 24 000 fans sur Facebook - + 13 400 abonnés sur Twitter - + 21 100 abonnés sur Instagram - Environ 2 150 posts sur Facebook - Environ 2 150 posts sur Twitter - 2 073 posts sur Instagram ➤ Les publications qui fonctionnent le mieux sont celles portées sur les victoires ou les podiums des athlètes en compétition internationale. Au 16 septembre 2020, nombre de fans/abonnés : - 145 630 sur Facebook - 28 215 sur Twitter - 52 700 sur Instagram	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : - Diversifier nos contenus pour répondre à la demande des internautes	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Evènementiel
Intitulé de l'action : Organisation et création d'évènements en France.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : L'organisation de toutes les compétitions « performance » découle de la mission de la FFN qui est de promouvoir le sport de haut niveau en France via les championnats nationaux et les compétitions internationales. La création d'évènement grand public répond à la nécessité de la Fédération de promouvoir les 5 disciplines et de se tourner vers le grand public.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Tournée EDF Aqua Challenge, Championnats de France Ice swimming, Open de Natation artistique, SwimmingXperience Paris, Projet de plongeon outdoor à Strasbourg.	
Objectifs recherchés : Soutenir le sport de haut niveau et la performance en France, démocratiser la natation auprès du grand public, favoriser l'attractivité sportive des municipalités.	
Résultats obtenus : Toutes les organisations ont récolté des avis très encourageants des participants(es) et le remerciement des municipalités. Les relations avec la ville de Paris sont très qualitatives et permettent la pérennisation de nos évènements dans la capitale. La tournée EDF Aqua Challenge est très prometteuse jusqu'en 2024 pour favoriser la visibilité de la FFN en eau libre. Les étapes dans les grandes villes seront également la vitrine des autres disciplines que compte la fédération.	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Pérenniser les évènements déjà en place et créer de nouveau évènements.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

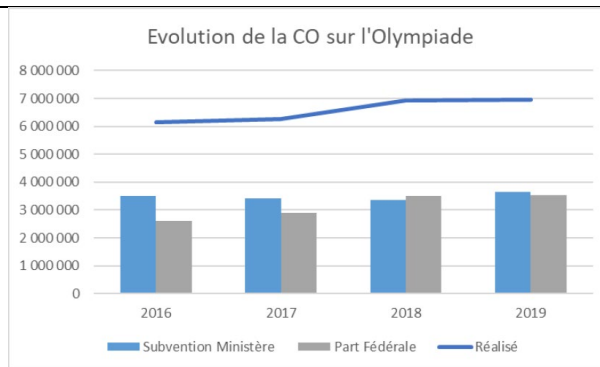
Compétence fédérale	Marketing x Développement
Intitulé de l'action : Tournée EDF Aqua Challenge (2018-2020) – Partenariat EDF	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Aller à la conquête du pratiquant et du grand public Développer les recettes marketings Donner encore plus de sens au partenariat EDF/FFN Offrir la possibilité de nager ailleurs qu'en piscine Augmenter notre présence sur l'eau libre grand public Développer le 100% licence sur nos épreuves par la création d'une licence spécifique Donner envie à ce public amateur de rejoindre nos clubs	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Création d'un nouvel événement sous forme de tournée nationale Proposition et négociations avec EDF Appel à la candidature des étapes Rassemblement des organisateurs locaux autour d'un projet de tournée Apport d'un soutien logistique et d'un service de qualité à tous les organisateurs locaux pour leur permettre de développer leur événement Accompagnement ciblé des organisations en amont, en production et en post production de l'événement Mise en place d'une campagne de promotion et de communication nationale annuelle Mise place de partenariats nationaux	
Objectifs recherchés : Volonté de toucher un plus large public que le licencié FFN S'appuyer sur une discipline en plein air et motivante pour l'individu lambda souhaitant se lancer un défi, à l'image des courses de trail et de l'essor des triathlons longue distances Capitaliser sur les résultats de l'équipe de France et sa médiatisation Être présent dans des villes ou lieux prestigieux Fidéliser notre partenaire principal	
Résultats obtenus : Contrat signé avec EDF de 2018-2020 Une tournée d'eau libre a vu le jour : - 5 étapes en 2018 - 10 étapes en 2019 + 6 étapes labélisées - 13 étapes au départ + 9 étapes labélisées puis 6 maintenues en 2020 (Covid 19) Un nombre croissant de participants sur toutes les étapes [2018 : 4600 / 2019 : 12000 / 2020 : 7000 (COVID 19)] Des organisateurs locaux enthousiastes Plus de 32 candidatures en 2020 EDF est un partenaire séduit	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Englober ce partenariat dans le contrat cadre EDF Signer pour 4 voire 5 années (J.O en ligne de mire) Faire en sorte d'avoir un objectif de 1 000 participants par étape	

<FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Water-Polo Summer Tour
Intitulé de l'action : Création d'une tournée beach polo nommée « Water-Polo Summer Tour »	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Placer la FFN et le water-polo au plus près du grand public sur des lieux cohérents pendant la période estivale Volonté d'être présent sur les plages et les plans d'eau l'été Accroître la visibilité pour la discipline.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Une tournée de water-polo. Deux jours par étape (ville). Présence dans toute la France. Mise en place d'un village terrestre et d'un terrain de water-polo dans l'eau.	
Objectifs recherchés : Démocratiser la discipline Faire connaître le water-polo au plus grand nombre Apporter un évènement nouveau Accroître la visibilité de la FFN et du water-polo Sensibiliser la population au savoir nager à travers le water-polo	
Résultats obtenus : Une belle visibilité pour la discipline et la FFN Un évènement qui commence à être connu du grand public Evènement qui perdure dans le temps 2019 - 5 étapes (Angers, Mulhouse, Six-Fours les Plages, La Grande Motte, Sète) 772 participants 2020 - 8 étapes prévues en 2020 avant le COVID – 3 effectués (Bastia, Strasbourg, Six-Fours les Plages) 580 participants	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Attirer encore plus de clubs et créer une grande boucle estivale Accroître le nombre de licenciés water-polo dans les clubs Susciter l'envie de créer des sections water-polo dans les régions où la discipline n'est pas présente (ex : corse).	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Finances
Intitulé de l'action : Etablir et mettre en œuvre la stratégie financière de la Fédération	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Souhait d'une complète transparence de la Fédération envers les différents organes déconcentrés et intervenants : Ligues, Comités Départementaux, Clubs et élus Souhait de se mettre en conformité suite aux rapports rendus par l'IGS, la Cour des Comptes et Deloitte, Suite à la prise de fonction de la nouvelle équipe, volonté de régulariser les sujets financiers identifiés sur 2017 et 2018 (1 149 k€) : Labellisation (Impact sur les comptes 2017 de -254 k€ d'une double labellisation (2015/2016 et 2016/2017), NEO, régularisation des primes, départ du Directeur Général, suppression de la Ligue Promotionnelle de Water-Polo, frais de déplacement importants, revue du mode de gestion du PES, perte sur placement financier (104 k€), ... Pour pallier la baisse progressive des subventions reçues, volonté d'accroître les ressources financières de la Fédération Observation d'une baisse constante du nombre de licenciés au cours de la précédente Olympiade (un minimum atteint de 308 863 licences) Collecte de remarques récurrentes relatives à des tarifs de licences non adaptés Dans un contexte d'évolution constante des outils informatiques, souhait d'améliorer et d'optimiser les processus internes	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Proposition d'une tarification des licences désormais adaptée aux besoins des pratiquants et de leurs encadrants Contrôles accrus du trésorier des dépenses de la Fédération Vente du siège social de Pantin pour une prise à bail à Clichy Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) de la société NEO (dédiée à l'activité Événementielle) suite à des impacts négatifs importants sur les finances de la Fédération (impact de -240 k€ sur les comptes 2017). Modification de la méthode de collecte des licences : Désormais la Fédération collecte les parts régionales des licences	
Objectifs recherchés : - Transparence à l'égard de l'ensemble des acteurs fédéraux - Assainissement de la situation financière - Offrir des licences adaptées aux besoins du terrain - Optimisation des processus internes - Mise en œuvre de la politique fédérale dans le respect des budgets approuvés en Assemblée Générale. - Fluidification des contacts avec les clubs	
Résultats obtenus : Déménagement du siège social : économies réalisées de 60 k€ par an. Placement de la trésorerie sur des contrats de capitalisation sécurisés pour un total de 2 353 200 €. TUP de NEO : la TUP en 2018 a impacté négativement les comptes de la Fédération à hauteur de 305 k€. Le résultat de l'activité Événementiel s'est amélioré de 218 k€ en 2019. Mise en place de LemonWay (Paiement des licences par carte bancaire) : Augmentation des produits d'exploitation de 872 k€ en 2018 et de 3 508 k€ en 2019. Suppression de la ligue promotionnelle de Water-Polo : économie de 50 k€ par an. Suppression de l'aide au développement territorial : 150 k€. Revue du mode de gestion du PES : économie en première année de 120 k€ Mise à disposition des grands livres de nos comptes sur demandes Diminution des frais de déplacement de 128 k€ sur 2 ans suite à la mise en place de contrôle important des délégations sur les manifestations sportives et la consigne de privilégier les réunions en visioconférence. Lancement des projets de dématérialisation de nos notes de frais, et du processus Achats. Evolution de la part fédérale affectée à l'action sportive passant de 6 138 k€ en 2016 à 7 247 k€ (soit une augmentation de 18%) portant ce budget de 44% à 45% du budget total de la fédération.	



Etablissement d'un reporting actualisé hebdomadairement à disposition des élus et de l'ensemble des services fédéraux.

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

Poursuivre le projet de dématérialisation du processus d'achats : Validation électronique des engagements de dépenses, des factures, et des règlements réalisés par la Fédération.

Mise en place d'un outil de suivi de la trésorerie.

Etablissement du DUDE (Document Unique de Délégation), permettant la clarification du système de gouvernance.

Adoption d'un plan comptable commun aux organismes déconcentrés et systématisation de la remontée financière des Ligues pour améliorer la lisibilité des états financiers pour tous les acteurs du milieu de la Natation. Projet de mise en place d'une convention FFN/Ligue incluant l'ensemble des relations financières entre les deux acteurs.

Accompagnement des clubs et comités départementaux dans la réalisation de leurs budgets dans le cadre de leurs demandes de financement.

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Achats
Intitulé de l'action : Deuxième année de la mise en place des marchés publics pour la FFN.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Le système d'achat par marché public découle d'une obligation juridique et de la volonté d'unifier et de rationaliser les achats fédéraux. En effet, ce système permet d'établir une stratégie d'achat sur la moitié ou la totalité d'une olympiade ; cette vision à moyen terme permet aux services d'identifier, de centraliser et de maximiser certains pôles de dépenses récurrentes et ainsi d'avoir ainsi une vision plus claire des coûts.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Mise en place de plusieurs marchés en 2019 pour deux années. Ces derniers seront donc remis en ligne pour l'année 2021. La signature se fera pour 4 ans avec cependant une clause de rétractation pour la fédération. Marché des transports, de la création d'affiche, de la fourniture de médailles, de chronométrage, etc.	
Objectifs recherchés : Répondre à une obligation légale, établir une vision financière à long terme pour les services, réaliser des économies, optimiser, maximiser les achats et dépenses.	
Résultats obtenus : L'appréciation des économies effectuées restent encore difficiles dans la mesure où les marchés ne sont pas tous arrivés à terme et que la situation sanitaire a altéré certains gros pôles d'achats (notamment ceux rattachés au service sportif ou événementiel).	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Mettre en place une stratégie d'achat sur une olympiade complète structurée autour des marchés publics. .	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Affaires juridiques
Intitulé de l'action : Moderniser et rationaliser les institutions de la Fédération	
Objectif n°1 : Renforcer une démocratie directe par les clubs Actions : <u>Restructuration de la gouvernance :</u> - <i>Limitation du nombre de mandats du Président à deux maximum ;</i> - <i>Limitation de l'âge des candidats au Comité Directeur à 70 ans maximum ;</i> - <i>Vote direct électronique des clubs via un scrutin de liste mixte à un tour, selon un barème « 1 licence = 1 voix » ;</i> - <i>Mise en place d'une participation active des clubs dans la vie fédérale par l'organisation de consultations sur tous sujets en lien avec la mise en œuvre de la politique fédérale et/ou les choix stratégiques de la Fédération ;</i> - <i>Elargissement du corps électoral de l'Assemblée Générale de la Fédération ;</i> Objectif n°2 : Adapter le système de licence/affiliation à la réalité de la pratique Action : <u>Réforme de la licence et de l'affiliation</u> Objectif n°3 : S'investir dans de nouvelles disciplines sportives Action : <u>Affiliation à l'International Ice Swimming Association (IISA)</u> Objectif n°4 : Sécuriser juridiquement le changement de siège social Action : <u>Transfert statutaire du siège social de la Fédération</u> Objectif n°5 : Rationaliser les achats fédéraux en consacrant un process de commande publique Action : <u>Institution d'une Commission des Appels d'Offres en tant que pouvoir adjudicateur</u> Objectif n°6 : Garantir le respect des valeurs de la natation Actions : - <i>Préserver l'éthique, la déontologie, et prévenir et traiter les risques de conflits d'intérêts</i> ➔ <u>Création d'un comité d'éthique et de déontologie et adoption d'une charte de déontologie</u> - <i>Renforcer l'autorité répressive de la Fédération</i> ➔ <u>Réorganisation substantielle du pouvoir disciplinaire fédéral</u> - <i>Restructuration-fusion des deux organismes disciplinaires fédéraux de première instance en un unique Organisme de Discipline Fédéral</i> - <i>Hebdomadairisation des réunions de l'Organisme de Discipline Fédéral</i> ➔ <u>Renforcement du dispositif de lutte contre les violences / Automatisation du contrôle d'honorabilité des encadrants et dirigeants associatifs</u> Objectif n°7 : Augmenter l'attractivité de nos disciplines Action : <u>Commercialisation des droits à l'organisation de paris sportifs</u> Objectif n°8 : Parfaire la cohérence des Statuts des organes déconcentrés constitués par la Fédération Action : <u>Harmonisation des Statuts de l'ensemble des organes déconcentrés (ligues régionales et comités départementaux)</u> Objectif n°9 : Développer la structuration des clubs affiliés Action : <u>Aide à la professionnalisation des clubs affiliés (Conseils dans la gestion RH, statutaire et réglementaire du club)</u>	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : 1. Règlements : - Refonte de certains règlements sportifs ; - Ediction d'une réglementation spécifique relative à la campagne électorale, dans le but de renforcer l'équité démocratique entre candidats 2. Sportif : - Professionnalisation de la discipline du Water-Polo - Sécurisation et protection de la situation économique des sportifs de haut-niveau et des entraîneurs nationaux	

3. **Valeurs :**

- Intensification de l'action du comité d'éthique et de déontologie
- Approfondissement de la procédure afférente à la lutte contre les violences
- S'investir plus en faveur des victimes (constitution de partie civile le cas échéant)

4. **Partenariat :** Développement d'un partenariat avec la SACEM

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Ressources Humaines
Intitulé de l'action : Développer un véritable service des Ressources Humaines permettant une gestion et une évolution des plus de 50 salariés en activant une relation étroite et concertée entre la Responsable des Ressources Humaines, le Directeur Général et la Secrétaire Générale, élue référente sur les RH ainsi qu'une implication plus forte des représentants du personnel	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : - Un ancien Directeur Général en gestion unique des RH exceptée sur la gestion du temps de travail et la formation professionnelle - Un ancien Secrétaire Général ayant peu de pouvoir décisionnaire et nécessitant un positionnement du précédent Président sur toutes les actions liées aux Ressources Humaines, véritable frein aux avancées sociales et à l'évolution des salariés au sein de la FFN.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Nomination de Christine Marc'h en tant que Responsable des Ressources Humaines au 1^{er} Octobre 2017 après avoir fait un état de lieux du fonctionnement RH : fiches de poste, recrutements, contrats de travail, entretiens annuels et professionnels, évolutions salariales, formation professionnelle, gestion du temps de travail ; gestion de la paye ; réunion du personnel. La totalité des missions RH lui ont ainsi été attribuées. - Mise en place d'un prestataire pour l'établissement des bulletins de payes et à la demande des CAC, formation de la RRH à l'établissement des variables de paye et au contrôle de la paye des salariés, CTS et vacataires - Mise en place d'un nouveau logiciel de la gestion du temps de travail – Suppression de la pointeuse – procédure d'établissement d'ordres de missions permettant un contrôle sur le coût des déplacements et la gestion des repos compensateurs. - Mise en place d'une procédure de permanence des services notamment à l'occasion des congés de fin d'année et congés estivaux. - Mise en place d'une procédure de télétravail - Passage à plus de 50 salariés avec accompagnement RH par le Cabinet Ada Conseils en étroite collaboration avec les Délégués du Personnel : - o Mise en œuvre de l'accord égalité professionnelle/hommes/femmes - o Mise en œuvre de l'accord sur la pénibilité au travail - o Mise en œuvre de la BDES - o Mise en place des élections professionnelles ayant conduit à l'élection du CSE (8 membres) - Réintroduction dès 2017 d'un Arbre de Noël en faveur des enfants des salariés - Mise en œuvre de groupes de travail ouverts à tous les salariés sur les grands projets de la nouvelle équipe fédérale : réforme de la licence, rénovation des sites, développement durable, événements fédéraux etc.... - Etablissement en amont d'un budget RH intégrant les évolutions salariales et la gestion des emplois et des compétences - Organisation d'un Séminaire du Personnel, des CT et des élus pour la première fois au sein de la FFN - En collaboration avec le CSE depuis septembre 2019 : accord-cadre sur le télétravail, accord-cadre sur l'intéressement et refonte à venir de l'accord d'établissement – mise en place de réunions du personnel régulières - Gestion de la crise du Covid 19 avec la mise en télétravail de la totalité des salariés, du chômage partiel avec maintien total du salaire - Mise en place d'un audit organisationnel - Suite à cet audit mise en œuvre de la restructuration des services (dernier volet du programme fédéral) sur le dernier trimestre 2020	
Objectifs recherchés : - Permettre à la Responsable RH d'avoir une totale implication et responsabilité sur les actions RH à mener et sur les avancées sociales à mettre en œuvre en étroite et régulière collaboration avec le Directeur Général et la Secrétaire Générale pour la validation nécessaire - Implication de tous les salariés sur toutes les actions du projet fédéral – Groupes de travail - Responsabiliser les salariés sur leur gestion quotidienne de travail ; climat de confiance (suppression de la pointeuse) - Offrir aux salariés de réelles opportunités d'évolution au sein de la FFN via les fiches de postes publiées - Permettre aux salariés de mieux équilibrer leur vie professionnelle et vie personnelle : officialisation du télétravail dès 2018	

- Retrouver un esprit de cohésion d'équipe et de partage : séminaire du personnel, arbre de Noël, volontariat possible sur tous les événements FFN

Résultats obtenus :

- Des évolutions professionnelles via des revalorisations et/ou des montées en responsabilité d'un certain nombre de salariés (revalorisation de 8 à 10 salariés/an)
- La mise en place du télétravail qui a permis à tous une réduction des temps de transport, une autonomie dans le travail, un confort durant les grèves nationales SNCF puis ensuite durant la crise sanitaire du Covid
- Une confiance renouvelée via la suppression de la pointeuse et une gestion autonome par chacun de son temps de travail
- Une implication forte des salariés sur les grands projets de la FFN et sur les événements fédéraux organisés en France
- Une implication des salariés sur les préparations et/ou participation aux réunions institutionnelles (Codir, AG)
- La mise en place d'un CSE au cœur du fonctionnement fédéral avec une réunion mensuelle suivie d'une réunion du personnel

Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 :

- La restructuration des services avec à l'appui un organigramme simplifié par la création de grandes Directions qui permettront :
 - Au Directeur Général d'avoir un appui quotidien et recentré sur la gestion des services et des missions à mener.
 - A l' élu responsable RH de travailler au plus près des chefs de service
 - De mettre en place une gestion RH efficace des salariés du Pôle Sport et la diversification de leurs missions
 - D'avoir une totale transparence du fonctionnement des services vis-à-vis des instances de par l'implication d'élus et de techniciens, selon leurs compétences, dans les six grandes Directions
 - Une gouvernance revue en cohésion avec les synthèses de l'audit effectué
- Une simplification des procédures encore trop lourdes à ce jour, notamment les procédures comptables et financières
- Un nouveau modèle de séminaire du personnel permettant une implication plus grande des 3 entités (salariés/CTS/élus)

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017-020

Compétence fédérale :	Moyens Généraux
Intitulé de l'action : Améliorer l'accueil au siège tout en optimisant notre fonctionnement quotidien et les dépenses de gestion courante	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : • Participation au Conseil Syndical de la Tour Essor pour assurer un suivi rigoureux des dépenses de copropriété en cours et programmées – Nomination d'une élue référente • Refonte totale du système de téléphonie mobile élus, CTS, salariés • Mise en vente du siège fédéral à Pantin en 2018 (14^{ème} et 18^{ème} étages) suite à l'importance des charges de copropriété et des travaux importants envisagés • Recherche d'un nouveau siège en location pour la FFN permettant un siège uniquement dédié à la FFN- proche de Paris et des transports en commun pour la venue des salariés, CTS et élus • Déménagement des locaux de Pantin vers les locaux de Clichy • Recherche et mise en concurrence (AO) pour la gestion et maintenance des locaux • Gestion des contrats de prestation en cours /Suivi et optimisation des coûts • Mise en place de la visio conférence au sein de la FFN • Mise en place des nouvelles règles sanitaires liées à la COVID 19 pour l'ensemble du personnel en relation avec la Direction et le CSE • Création d'une commission d'appels d'offres • Recrutement d'un salarié en charge des achats qui depuis sa création la FFN a réalisé : – 37 appels d'offre à procédure adaptée. Ce service a pour but de centraliser les besoins, minimiser les dépenses et avoir une vision plus claire des achats • Depuis mars 2020, fusion progression du secteur des achats et des moyens généraux	
Objectifs recherchés : Diminution des frais de fonctionnement, rapprochement des équipes, bien-être dans l'entreprise, fluidité et sécurité pour tous, économies de fonctionnement	
Résultats obtenus : • Janvier 2019 : vente du 18^{ème} étage • Octobre 2018 : Déménagement et installation du nouveau siège et de l'ensemble de ses occupants • Décembre 2019 : vente du 14^{ème} étage • Recherche et mise en concurrence (AO) pour la gestion et maintenance des locaux - une économie substantielle de 60 000 €/an a été réalisée en 2019 sur nos charges fixes - la refonte du système de téléphonie a permis une économie de 62% - 188 k€ d'économie de déplacement grâce à l'instauration de réunions en visio sur 3 ans • Intensification de la cohésion d'équipe	
Objectifs : • Renégociation des contrats de prestation en cours (communication, voyages, etc ...) • Diminution des coûts de fonctionnement	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale :	Comité d'éthique et de déontologie
Intitulé de l'action : Mise en œuvre du nouveau comité d'éthique et de déontologie donc les objectifs sont de : - Veiller à l'application de la Charte d'éthique et de déontologie établie par la FFN et conforme aux principes définis par la charte d'éthique et de déontologie du sport français, - Saisir, le cas échéant, les organes disciplinaires compétents, - Donner un avis ou formuler des propositions sur toute question intéressant la déontologie des disciplines de la Natation.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Suite à la loi du 1er mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport qui impose à la FFN d'instituer un comité d'éthique et de déontologie au plus tard le 31 décembre 2017, l'Assemblée Générale fédérale du 9 décembre 2017 vote la charte d'éthique et de déontologie propre aux disciplines de la Natation et crée corollairement ledit Comité chargé de veiller au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Conformément à son règlement qu'il a lui-même édicté, le Comité : - S'autosaisit de tout fait dont il a connaissance et de nature à attenter à l'éthique ou à la réputation de la Natation. Peut également être saisi par le Bureau ou le Comité Directeur de la FFN, et par les Présidents et/ou Comités Directeurs des Ligues régionales ou des Comités départementaux. notamment : → Le comité étudie les cas et émet ensuite un avis à destination du Président de la FFN, du comité directeur et de toutes autres parties prenantes impliquées.	
Objectifs recherchés : - Promouvoir des actes pédagogiques et préventifs en faveur de l'éthique sportive. - Donner des avis et faire des recommandations sur les questions concernant l'éthique et la déontologie. N'exerçant pas de pouvoir disciplinaire, il enquête sur les dossiers dont il s'est saisi ou qui lui sont soumis ; lorsqu'il juge que les faits reprochés doivent donner lieu à une sanction disciplinaire, il saisit les organes disciplinaires compétents. - Elaborer des opérations de communication et prévention en matière d'éthique et de déontologie sportives ; - Informer les institutions et les acteurs de la natation des faits susceptibles de nuire à l'image de notre sport - Effectuer des rappels à l'éthique interne et/ou public pour atteinte à l'éthique sportive lorsqu'il ne jugera pas nécessaire de déférer une personne, physique ou morale, devant un organe disciplinaire.	
Résultats obtenus : La principale réalisation du Comité d'éthique et de déontologie s'est avérée de se constituer puis de s'organiser (rédaction de la charte d'éthique et de déontologie, règlement de fonctionnement du comité, mise en place d'une équipe, définir un cadre, une organisation, etc.). Cette phase de mise en œuvre pour cette nouvelle commission était essentielle et indispensable au bon fonctionnement. Une fois les bases établies, le Comité a rendu 3 avis entre les saisons 2017/2018 et 2018/2019. 3 dossiers sont encore pendants à la date de septembre 2020 (en cours d'instruction).	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Deux pistes sont à développer pour la prochaine olympiade : - Mise en œuvre opérationnelle du comité : faciliter la tenue des réunions du comité d'éthique en diminuant le quorum à 3 membres présents, et en développant l'usage des outils de conférence audiovisuelle - Périmètre d'action du comité : proposer au Comité directeur de la FFN d'ici fin 2020 deux priorités pédagogiques et préventives à développer pour la période 2021-2024 et contribuer au développement de la lutte contre les violences dans la natation.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2017- 2020

Compétence fédérale	Systèmes d'information
Intitulé de l'action : Mise en place d'outils spécifiques pour les différentes actions de la FFN	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Meilleure productivité dans les différents secteurs de la FFN	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : - Octobre 2017 : réforme territoriale extraNat v2 - Rentrée 2017 : paiement en ligne des licences et affiliations - 2017 : extraNat-labellisation v1 - 2017 : extraNat-eau libre : facilité d'engagement pour les clubs - Octobre 2018 : réforme de la Licence extraNat v3 - 2019 : extraNat-animation - 2019 : e-boutique - 2019 : e-licence - Septembre 2020 : contrôle de l'honorabilité	
A venir : - extraNat-labellisation v2 - extraNat-officiels : réforme 2020 - extraNat-natation artistique - extraNat-Xo (gestion des compétitions de natation artistique) - extraNat-animation - passage de nos applications en PHP7 - migration de notre hébergement vers le Cloud - migration du webservice v1 vers le webservice v2 (pour être en accord avec le paiement en ligne Lemonway) - extraNat-eau libre	
Résultats obtenus : 25 applications pour répondre aux attentes des structures et services de la FFN	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2021 -2024 : Un audit a été réalisé sur les systèmes d'information, l'objectif de la prochaine olympiade étant la refonte totale des systèmes d'information de la FFN .	

Compétence fédérale :	Relations internationales
Intitulé de l'action : Améliorer la visibilité de la FFN à l'international	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Retrouver, consolider notre place forte au sein des instances internationales – développer, renforcer nos échanges internationaux.	
Objectifs recherchés : • Créer un groupe d'influence autonome prêt à collaborer avec les instances internationales notamment la LEN et la FINA afin de repositionner la Fédération sur l'échiquier international • Redorer l'image de la FFN • Resserrer les liens qui nous unissent avec les pays Francophones en recréant une association des Pays Francophones. • Promouvoir et développer une coopération sportive et humaine entre pays. • Trouver les moyens d'aider les populations en majorité francophones notamment du bassin africain et des Antilles qui souffrent d'un manque cruel à la fois d'infrastructures aquatiques, de formateurs, d'outils pédagogiques ce, afin d'endiguer notamment le taux de noyades (considérable pour beaucoup d'entre eux, faciliter l'aisance aquatique et développer la Natation) et répondre au déficit existant. • Définir des objectifs et travailler sur des programmes de formations, adapter nos modèles existants aux territoires et attentes • Identification de potentielles sources de financement (Ministère des sports, le CNOSF et la communauté Européenne)	
Résultats obtenus : • Accueil et organisation du congrès de la Ligue Européenne de natation à Marseille en 2017 • Obtention d'un poste au sein du bureau de la LEN • Obtention d'un poste de Vice-Président au sein de la COMEN • Création d'une commission internationale au sein de la FFN • Obtention de postes au sein des commissions sportives LEN et FINA (natation, WP, natation artistique, eau libre, plongeon) Rapprochement fort opéré avec le Sénégal dans le cadre des JOJ 2022 (report sur 2026) • 8 missions d'experts notamment en natation, water-polo et apprentissage dans la bassin Africain mais aussi en Océanie • Collaboration étroite avec la FINA en tant qu'experts reconnus • Participation d'une salariée au parcours « ambitions internationales » • Volonté affichée des pays Africains de travailler ensemble notamment dans le cadre de Paris 2024 • Support informatique lors de championnats de natation en Tunisie	
Objectifs : • Candidature à la présidence de la LEN lors des élections du 8 novembre prochain • Créer une nouvelle association des Pays francophones • Multiplier le nombre de stages pour les pays demandeurs ainsi que les formations adaptées aux territoires pour les entraîneurs, officiels et nageurs • Développer des formations ciblées et outils pédagogiques types et développer des programmes dédiés pour répondre aux besoins formulés par les pays Africains • Positionner la FFN pour les Jeux de Paris 2024	